

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

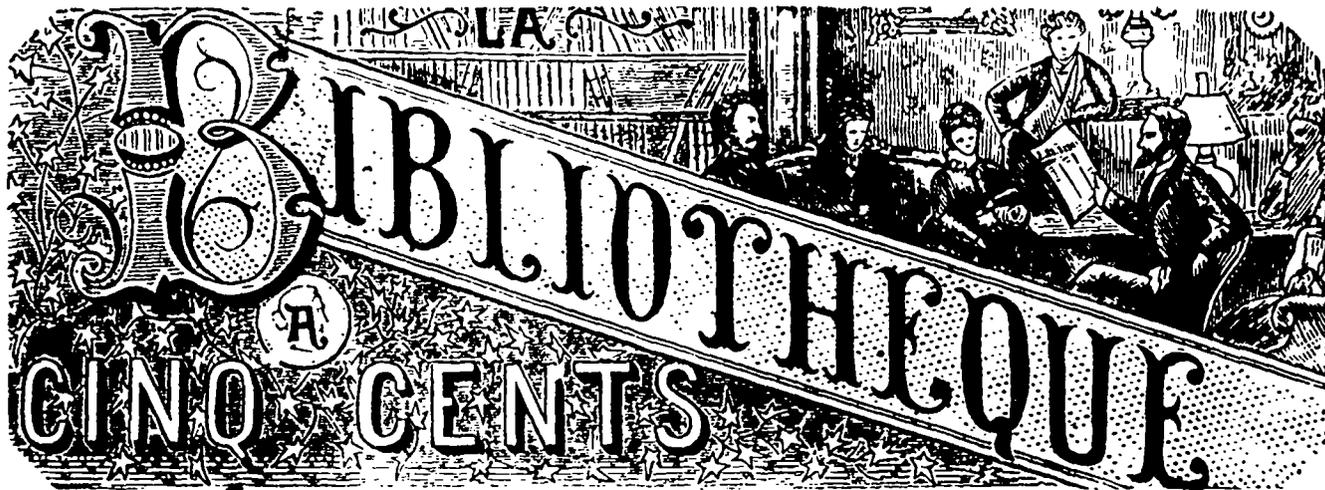
The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- | | |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> Coloured covers/
Couverture de couleur | <input type="checkbox"/> Coloured pages/
Pages de couleur |
| <input type="checkbox"/> Covers damaged/
Couverture endommagée | <input type="checkbox"/> Pages damaged/
Pages endommagées |
| <input type="checkbox"/> Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée | <input type="checkbox"/> Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées |
| <input type="checkbox"/> Cover title missing/
Le titre de couverture manque | <input type="checkbox"/> Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées |
| <input type="checkbox"/> Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur | <input type="checkbox"/> Pages detached/
Pages détachées |
| <input type="checkbox"/> Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire) | <input type="checkbox"/> Showthrough/
Transparence |
| <input type="checkbox"/> Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur | <input type="checkbox"/> Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression |
| <input type="checkbox"/> Bound with other material/
Relié avec d'autres documents | <input type="checkbox"/> Includes supplementary material/
Comprend du matériel supplémentaire |
| <input type="checkbox"/> Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure | <input type="checkbox"/> Only edition available/
Seule édition disponible |
| <input type="checkbox"/> Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées. | <input type="checkbox"/> Pages wholly or partially obscured by errata slips, tissues, etc., have been refilmed to ensure the best possible image/
Les pages totalement ou partiellement obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure, etc., ont été filmées à nouveau de façon à obtenir la meilleure image possible. |
| <input type="checkbox"/> Additional comments: /
Commentaires supplémentaires: Pagination continue. | |

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>								



Publie par Poirier, Besette & Co., 69, rue St-Jacques

Vol. VI

{ PAR AN }
\$2.50

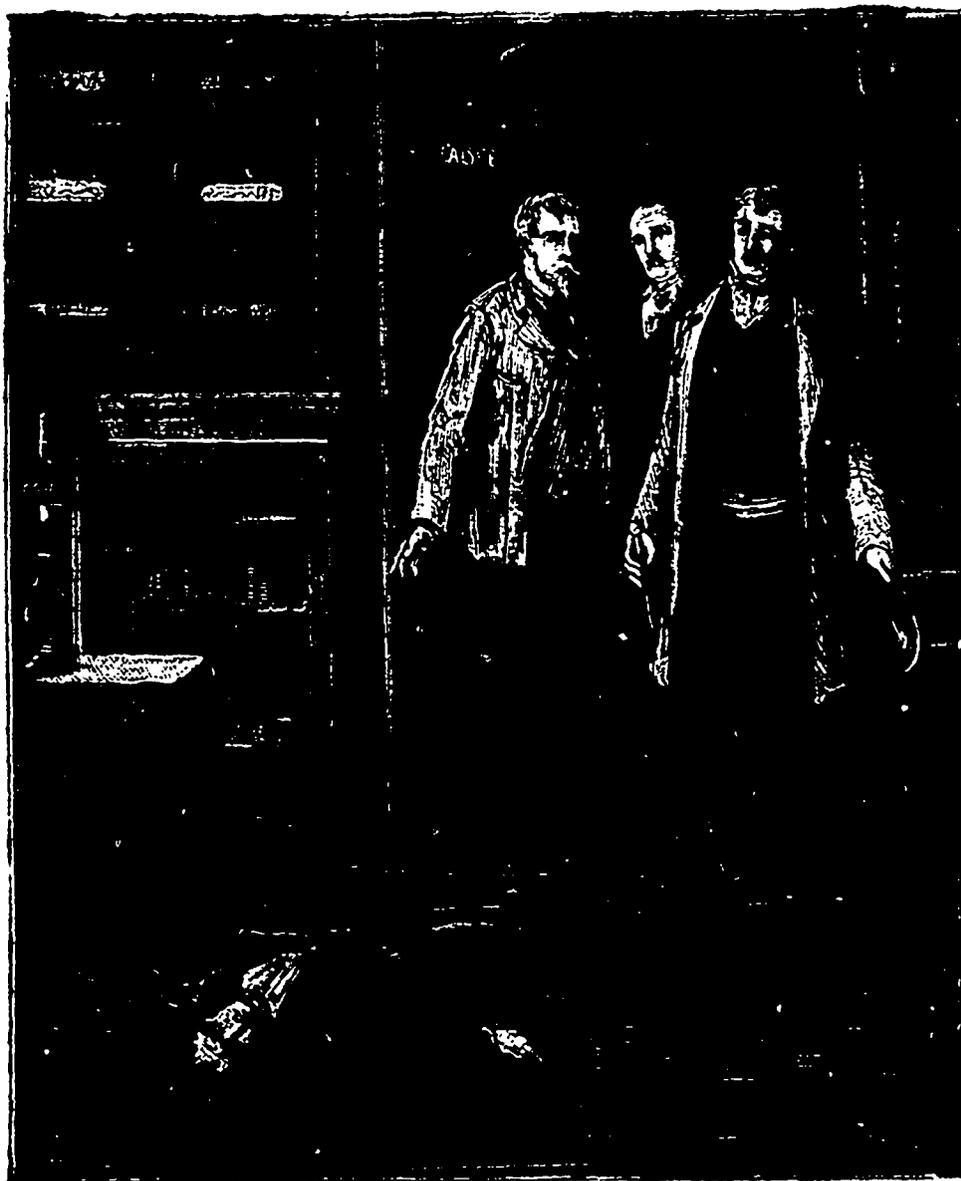
MONTREAL, 6, DECEMBRE 1888

{ UN NUMERO }
6 CENTS

No. 9

UN DOUBLE CRIME

SIXIEME PARTIE DU "COUFEGORGE."



Le commissaire fit deux pas en avant et s'arrêta muet d'horreur. (Page 191.)

UN DOUBLE CRIME

SIXIÈME PARTIE DU "COUPE-GORGE."

I

Les dernières lignes du précédent chapitre ont affirmé à nos lecteurs ce que sans doute ils soupçonnaient depuis longtemps, c'est-à-dire l'identité du baron Philippe de Croix-Dieu avec Robert de Loc-Earn, le héros de notre prologue.

Comment l'amant d'Ériette, l'assassin de Sarriol, le bandit que nous avons vu, certain soir de l'année 1853, au sortir du pénitencier de Poissy, sonner à la porte de l'hôtel d'Aubérive devenu désert, et chercher vainement à l'île Saint-Denis, la trace de son fils André ; comment cet homme avait-il conquis les moyens de faire figure à Paris, sous un nom d'emprunt que personne ne songeait à lui contester, et de vivre en paix avec la police, si clairvoyant d'habitude, et si prompt à trouver le mot des existences mystérieuses ?

C'est une histoire dramatique, étrange, une tragédie de Paris, absolument vraie, que nous allons raconter brièvement.

Un riche banquier d'origine prussienne mais naturalisé Français, le baron Worms, habitait en 1865, avec sa jeune femme, un hôtel situé dans un ces élégants quartiers dont le baron Haussman dotait alors le nouveau Paris, et qui couvrent les vastes terrains compris entre la Madeleine et le parc Monceaux.

Cet hôtel précédé d'une cour et suivi d'un jardin se composait d'un vaste corps de logis, flanqué de deux pavillons en retour.

Les appartements particuliers du baron et les appartements de réception occupaient le rez-de-chaussée et le premier étage du corps de logis principal.

Le pavillon de droite renfermait les bureaux de la maison de banque.

Celui de gauche contenait les écuries, les remises et les et les chambres des domestiques.

Un escalier dérobé établissait une communication directe entre l'appartement du banquier et son cabinet, contigu à celui du caissier.

Chaque soir un employé subalterne, nommé Jean Lepaul, ancien soldat d'une probité à toute épreuve, dressait un lit de camp dans les bureaux et ne s'endormait qu'après avoir placé, à portée de sa main, un revolver tout armé.

Debout depuis le point du jour, Jean Lepaul jouait énergiquement de la brosse et du balai, de manière à ce que tout fût en ordre au moment de l'arrivée du caissier et des commis.

Le 8 avril 1865, à sept heures et demie du matin, ce brave garçon, qui, le cœur content et la conscience légère, venait de commencer sa besogne accoutumée, sortit, ou plutôt se précipita hors des bureaux.

Il était d'une pâleur livide, un tremblement convulsif secouait ses membres. Il courut, en trébuchant à chaque pas, vers la loge du concierge qui le voyant paraître à l'improviste ainsi tout effaré, s'écria :

— Ah ça ! mais, qu'y a-t-il donc, monsieur Lepaul ? Vous avez une mine chavirée que fait vraiment peur, savez-vous ?...

... Ce qu'il y a ? murmura l'ancien soldat d'une voix brisée qu'elle était méconnaissable. Il y a un malheur... un crime...

— Un crime ? fit le concierge avec stupeur.

Où ? un crime affreux... Monsieur le baron...

1. ne put achever.

— Eh bien ! balbutia son interlocuteur... parlez donc !... monsieur le baron... ?

— Assassiné ! dit sourdement Jean Lepaul.

— Assassiné ! répéta le concierge en devenant livide à son tour. Mais où ! Mais quand ? Mais comment ? ajouta-t-il avec autant de curiosité que d'épouvante.

— Le corps est sur le tapis, près de la caisse, dans une mare

de sang... répliqua le garçon de bureau. Le crime a été commis cette nuit, voilà tout ce que je sais.

— Cette nuit !... Et vous avez rien entendu ?...

— Rien.

— Et vous êtes sûr que monsieur le baron est mort ?

— Trop sûr !... impossible de douter !... J'ai touché sa main, elle est déjà raide...

— Et la caisse ?

— Ouverte et vide...

— Assassinat suivi de vol !... Quel événement ! Que faire ?

— Il n'y a qu'un parti à prendre, c'est de courir chez le commissaire de police... il faut qu'il vienne sans perdre une minute... Ne dites rien dans la maison avant qu'il soit là...

Madame la baronne apprendra toujours assez tôt son malheur.

— Pour ce qui est de ça, murmura le concierge avec un intraduisible mouvement d'épaules, madame n'est pas déjà si fort à plaindre de ce malheur-là... A moins, bien entendu, que cette mort ne la ruine... Le défunt ne la rendait guère heureuse, la pauvre petite femme !... Mais ce ne sont point mes affaires... Ce que c'est que de nous, miséricorde !... Quand on pense que M. le baron est entré très-gaillard, sur le coup de minuit, et que présentement... Brrr... ça fait froid dans le dos !... Enfin je cours chez le commissaire... Veillez sur la porte à ma place, monsieur Lepaul, s'il vous plaît.

Jean Lepaul fit un signe d'adhésion et le concierge, se tirant le cordon à lui-même, prit sa course dans la rue aussi rapidement que le lui permit sa respectable rotondité.

Au bout d'à peu près vingt-cinq minutes le commissaire apparut, accompagné de son secrétaire et de quatre soldats requis par lui au poste le plus proche pour garder les issues.

Il avait pris soin, avant de sortir, d'expédier deux émissaires, l'un au parquet, afin d'aviser du crime qui venait d'être commis le substitut et le juge d'instruction délégués, l'autre au chef de la police de sûreté, pour lui demander un de ses agents les plus habiles.

En attendant l'arrivée des magistrats qui devaient procéder à une enquête approfondie, il s'agissait de constater l'état des lieux, de dresser procès-verbal, et de veiller à ce que toutes choses restassent dans l'état où elles se trouvaient au moment de la découverte du crime.

— Peut-on sortir de l'hôtel autrement que par ici ? demanda le commissaire au concierge.

— De ce côté, non, monsieur... mais derrière l'hôtel il y a un jardin, et, dans le mur du jardin, une petite porte...

— Deux sentinelles furent placés à l'entrée principale, et deux autres à l'issue du jardin, avec une consigne rigoureuse.

— A quelle heure arrivent les employés de la maison de banque ? reprit le commissaire.

— A neuf heures moins quelque minutes... répliqua le concierge.

— Vous laisserez entrer ces messieurs après les avoir reconnus, mais personne ne pourra sortir de l'hôtel, sous quelque prétexte que ce soit, sans une autorisation spéciale.

— Oui, monsieur le commissaire...

— Par qui le corps inanimé de M. Worms a-t-il été découvert ?

— Par moi... répondit l'homme de peine en s'avançant.

— Vous vous nommez ?...

— Jean Lepaul.

— Quelles sont vos fonctions dans la maison ?

— Je couche dans les bureaux, je les mets en ordre le matin, et je fais les courses dans la journée...

— Quel est ce ruban que vous portez à la boutonnière ?

— Celui de la médaille militaire.

— Vous êtes donc un ancien soldat ?

— Soldat de Crimée et d'Italie, oui, monsieur.

— C'est bien, conduisez-moi...

Jean Lepaul se dirigea vers les bureaux. Le commissaire et son secrétaire le suivirent.

Les nombreux domestiques du baron Worms, cochers, palefreniers et marmitons, femmes de chambre et valets de pied,

comprenant qu'il se passait quelque chose d'anormal, commencent à se rassembler dans la cour et bourdonnaient comme des abeilles au bord d'une ruche.

Il faisait force conjectures, croyant à quelque vol important mais ne soupçonnant point un assassinat.

— Il faudrait cependant prévenir M. le baron... dirent deux ou trois voix, aussitôt que le commissaire eut disparu dans le vestibule qui précédait les bureaux.

— Ma foi, je me risque!... fit le valet de chambre, je monte chez monsieur, quoiqu'il m'ait formellement interdit, une fois pour toutes, d'entrer dans son appartement avant son premier coup de sonnette... J'aime à supposer que ce matin il me pardonnera l'infraction à la consigne en faveur de l'intension...

Le concierge s'était approché du groupe. Il posa sa main sur l'épaule du domestique, qui déjà se dirigeait vers l'hôtel.

— Auguste, mon cher garçon, murmura-t-il, ce n'est pas la peine de monter... Restez là, et songez à vous procurer quelque place aussi bonne que celle que vous aviez ici... Vous ne servirez plus monsieur le baron.

— Ah ! bah !... Est-ce que monsieur aurait fait banqueroute, par hasard ?

— Monsieur le baron est mort !

— Hein ? quoi ? vous dites ? s'écrièrent tons les valets affolés d'étonnement.

— Je dis que notre maître est mort assassiné cette nuit...

Un silence d'épouvante suivit ces paroles, puis les exclamations s'entre-choquèrent, les interrogations se croisèrent, mais le concierge ne pouvait répondre à aucune par l'excellente raison qu'il ne savait rien.

Pendant ce temps le commissaire de police, guidé par Jean Lepaul, traversait les bureaux et arrivait au seuil de la pièce où se trouvait la caisse.

— C'est là, monsieur... dit à voix basse l'ancien soldat, en désignant du doigt la porte qu'il n'avait point refermée.

Le commissaire fit deux pas en avant et s'arrêta, muet d'horreur, en présence du lugubre et hideux spectacle qui frappait ses regards.

Le banquier les bras en croix, les mains crispés étrit tendu sur le tapis au milieu d'une grande flaque de sang caillé. Une coupure entaillait sa gorge, coupure si large et si profonde que le malheureux avait dû mourir foudroyé et sans pousser un cri.

Les yeux restaient ouverts et semblaient pleins d'effarement. L'expression figée sur son visage immobile était celle de l'angoisse et de la terreur.

Ce cadavre portait un costume de soirée d'une irréprochable élégance, habit et pantalon noirs, bottines étincelantes, gilet à un seul bouton, cravate blanche. Des éclaboussures sanglantes maculaient la cravate et souillaient le plastron brodé et bouillonné de la chemise.

Le baron Worms offrait le type prussien d'une façon très accentuée : taille moyenne, épaisse, annonçant une constitution vigoureuse ; figure large ; mâchoire lourde ; peau blanche ; yeux d'un bleu pâle ; cils incolores. Les cheveux blonds étaient un crépus et partagés par une raie audessus de la tête, les favoris longs et d'une nuance plus pâle que les cheveux ; les moustaches et le menton soigneusement rasés.

Rien n'indiquait que la chambre où gisait le corps du banquier eût été le théâtre d'une scène violente. Les différents meubles se trouvaient à leur place accoutumée. La bougie d'un flambeau placé sur une petite table avait, en se consumant jusqu'au bout, fait éclater sa bobèche de cristal.

La caisse, une de ces caisses d'invention moderne qui défient les tentatives des voleurs les plus hardis et les plus malins, était ouverte au grand large.

La clef, restée dans la serrure, pouvait jusqu'à l'évidence qu'aucune effraction n'avait eu lieu.

Le commissaire s'approcha du coffre-fort et inventoria l'intérieur. Il y trouva des actions de la banque, des obligations de chemins de fer, des titres du Crédit foncier, diverses valeurs nominatives, et, en outre, quelques sacs de mille francs en pièces de sous, mais pas un rouleau d'or, pas un billet de banque.

Evidemment l'assassin n'avait voulu s'embarrasser ni des sacs d'écus, difficiles à transporter, ni des tites d'une négociation compromettante.

Le commissaire prit place au bureau du caissier et commença son procès-verbal.

Il achevait à peine la rédaction de cette pièce importante, quand arrivèrent ensemble le substitut, le juge d'instruction et le secrétaire de ce dernier.

Le substitut, M. de Favières, était un jeune homme de vingt-sept ans tout au plus, joli garçon, élégant, riche, fort mondain, très-capable d'ailleurs, et que de hautes protections avaient fait attacher au parquet de Paris.

Le juge d'instruction, au contraire, blanchi sur le harnais judiciaires, se trouvait du mauvais côté de la cinquantaine.

Sa vieille expérience le rendait redoutable aux malfaiteurs dont il éventait, avec une adresse de premier ordre, les ruses les mieux ourdies, dont il déjouait les plus savantes combinaisons. Il avait démolé plus d'une fois en un instant des *alibi* préparés de longue main et qui semblaient inattaquables. On ne lui pouvait reprocher qu'un peu d'entêtement. Une fois sa conviction formée, il s'y retranchait plus qu'il n'aurait fallu.

Son apparence était dépourvue de toute distinction, et sa tenue presque aussi négligée que celle du juge Popinot immortalisé par Balzac. Il se nommait Roulleau-Duvernet.

En arrivant sur le théâtre du crime mystérieux dont il fallait découvrir l'auteur, M. de Favières était très ému, et cette émotion n'étonnera point nos lecteurs quand nous leur aurons dit que le substitut connaissait personnellement la victime. Plus d'une fois il avait pris place à la table du banquier, et professait à l'endroit de la baronne Worms une admiration respectueuse et presque passionnée.

Certain soir, sortant de l'hôtel, il s'était demandé tout bas en souriant :

— Est-ce que je serais par hasard amoureux de cette charmante femme ?...

Il devint pâle en voyant à ses pieds le cadavre de l'homme dont, huit jours auparavant, il avait serré la main, et il essaya avec son mouchoir de batiste parfumé les gouttes de sueur froide qui perlaient sur son front, à la racine de ses cheveux.

Sa première parole fut celle-ci :

— Madame la baronne est-elle prévenue ?

— Je ne crois pas, monsieur le substitut... répondit le commissaire de police.

M. de Favières dit quelques mots tout bas au juge d'instruction, et ce dernier donna l'ordre d'aller chercher la femme de chambre de madame Worms.

Au bout de deux ou trois minutes, mademoiselle Hortense, jeune et jolie soubrette très-coquettement vêtue, arriva toute tremblante.

A l'aspect du corps sanglant et inanimé elle jeta un cri, cacha son visage dans ses mains, et parut très-sérieusement près de se trouver mal.

— Calmez-vous, mon enfant, lui dit le substitut avec bonté, et apprenez-nous si madame la baronne est instruite de l'affreux malheur qui la frappe ?

La jeune fille sembla se rassurer un peu en reconnaissant M. de Favières, qu'elle avait déjà vu à l'hôtel,

— Il est absolument certain balbutia-t-elle que madame ne sait rien encore.

— D'où vous vient cette certitude ?

— Personne autre que moi n'entre chez madame le matin, et j'ai l'ordre formel de ne la réveiller jamais, et sous aucun prétexte, avant neuf heures.

— Vous allez monter chez votre maîtresse.

— Oui, monsieur.

— Et, tout en ayant soin de ne point lui laisser soupçonner l'effroyable crime qui s'est commis cette nuit dans sa maison, vous lui direz que je sollicite l'honneur d'être reçu par elle sans le moindre retard... Si madame la baronne s'étonnait de cette demande d'audience à une heure si indue, vous ajouteriez que je ne viens point comme visiteur, mais comme magis-

trat. L'inquiétude que ces paroles feront naître préparera madame Worms à la terrible nouvelle dont je vais être le messenger. Hâtez-vous, mon enfant, et revenez me prévenir aussitôt que madame la baronne sera visible...

Mademoiselle Hortense sortit.

Au moment où elle quittait le théâtre du crime, un nouveau personnage parut sur le seuil et salua respectueusement, presque humblement, les deux magistrats et le commissaire de police.

C'était un jeune homme de vingt-six à vingt-sept ans, petit plutôt que grand, très-mince, proprement mais simplement vêtu, et d'une apparence, en somme, insignifiante et un peu vulgaire.

Son visage d'une pâleur mate, et rasé de si près que le menton et les contours des joues offraient des tons bleuâtres, lui donnait l'aspect d'un acteur de province venant chercher un engagement à Paris chez les correspondants dramatiques. Ses cheveux noirs, coupés courts, dessinaient nettement cinq pointes sur son front très-bombé.

—Bonjour, Jobin, lui dit M. Rouleau-Duvernet avec un geste de protection bienveillante. C'est la Préfecture qui vous envoie ?

—Oui, monsieur le juge d'instruction, répondit le nouveau venu. M. le chef de la sûreté m'enjoint de me mettre à vos ordres...

—Je suis bien aise qu'il vous ait choisi... Vous êtes un agent dont j'apprécie l'intelligence et le zèle, et vous m'avez été fort utile en mainte occasion, je me plais à le reconnaître.

Celui que nous venons d'entendre appeler Jobin rougit de plaisir en recevant cet éloge du magistrat.

Il salua de nouveau et, d'un geste machinal, qui semblait lui être familier, il assujétit le pince-nez d'écaïlle dont le double verre amortissait l'éclat de ses yeux noirs, d'une vivacité et d'une mobilité inquiétantes.

—Monsieur le juge d'instruction, dit le commissaire de police en désignant Jean Lepaul, voici le garçon de bureau, qui, après être entré le premier dans cette pièce et avoir vu le cadavre de M. le baron, m'a fait aussitôt prévenir.

Sur un signe du juge d'instruction le greffier disposa devant lui ses feuilles de papier timbré, et se tint prêt à écrire ; mais, avant que M. Rouleau-Duvernet eut posé la première question de son interrogatoire, un incident inattendu se produisit, amené par sa suite une stupeur facile à comprendre.

Au moment où le juge d'instruction allait parler, où le greffier trempait sa plume dans l'encre, mademoiselle Hortense reparut.

Elle était livide, elle semblait ne se tenir debout qu'à grand-peine, et pour ne pas tomber elle fut obligée de s'appuyer au montant de la porte.

Tous les regards se tournèrent vers elle.

M. de Fauvières frissonna de la tête aux pieds. L'idée traversait son esprit qu'il allait apprendre un nouveau malheur, un nouveau crime, et que la baronne Worms avait succombé, comme son mari, sous les coups d'un assassin.

—Eh bien ? demanda-t-il d'un voix agitée, vous avez vu votre maîtresse ? vous lui avez parlé !

Mademoiselle Hortense secoua négativement la tête.

—Que veut dire cela ? poursuivit le substitut. D'où vient ce trouble qui vous domine ? N'avez-vous donc point fait ce que je vous avais ordonné de faire ?...

—J'ai obéi balbutia la femme de chambre. Je suis entrée chez ma maîtresse... Je l'ai cherchée... Je l'ai appelée... l'appartement est vide... le lit est intact... Madame n'a point passé la nuit à l'hôtel ! Les assassins de M. le baron l'ont enlevée, bien sûr !

Et mademoiselle Hortense, après avoir formulé cette conclusion quelque peu fantaisiste, se mit à pleurer à chaudes larmes.

Le juge d'instruction regarda Jobin.

Les yeux de l'agent étincelaient sous les verres de son pince-nez. Le même soupçon venait évidemment de naître à la fois dans l'esprit du magistrat et dans celui du détectif.

—Comment M. le baron et madame la baronne vivaient-ils ensemble ? demanda brusquement le juge d'instruction.

La question formulée par Rouleau-Duvernet s'adressait à la femme de chambre, mais, comme cette dernière semblait hésiter, ce fut le substitut qui répondit :

—J'avais l'honneur de connaître M. et madame Worms, dit-il, je les voyais souvent... Le baron, s'il faut en croire certains bruits, entachés peut-être d'un peu d'exagération, se permettait quelques légèretés au dehors... mais la baronne semblait indulgente, et j'ai tout lieu de croire que c'était en réalité un excellent ménage... Un ménage très-uni...

Mademoiselle Hortense hochait la tête en écoutant le substitut.

Quand il eut achevé elle fit un geste brusque, et s'écria impétueusement :

—Un ménage uni ! Ah ! non, par exemple ! Non, non, monsieur, n'en croyez rien ! Oui, madame la baronne était la plus douce et la meilleure des créatures... Elle supportait tout avec une patience d'ange et ne plaignait guère... Mais ça ne l'empêchait pas de souffrir ! Par moments son cœur éclatait, et je l'ai vu pleurer. Oh ! oui, souvent... bien souvent... trop souvent

—Oh ! oh !... murmura le juge d'instruction.

Il échangea un nouveau regard avec Jobin, puis il s'approcha du substitut, le prit par le bras et l'emmenant dans l'embrasure d'une croisée, lui dit à demi-voix :

—Si nous étions tout simplement en face d'une vengeance de femme ? hein ? qu'en pensez-vous ?...

M. de Fauvières tressaillit.

—Oh ! répliqua-t-il vivement, impossible !... impossible !...

—Pourquoi donc ?

—La baronne est très-jeune, très-frêle, très-délicate... c'est un roseau qu'un souffle ferait ployer... Pour ne parler que des impossibilités matérielles, sa main d'enfant n'aurait pu frapper un coup pareil à celui qui a tué le baron...

—Il faut faire la part des effets nerveux, qui parfois tiennent du prodige... la colère centuple les forces !...

—Je l'admets... Mais cette caisse vide ? Une femme outragée tue son mari, soit !... Elle ne vole pas à côté de son cadavre...

—A moins que, se voyant perdue après le crime commis, elle ne prenne le parti de fuir en emportant une fortune... répliqua froidement le juge d'instruction.

Le substitut baissa la tête. Il ne se sentait pas convaincu, mais il ne trouvait rien à répondre.

—Comment expliquer, selon vous, l'absence de la baronne ? absence ignorée de ses domestiques ! continua le vieux magistrat.

—Je ne sais... Je suis comme vous dans les ténèbres... Mais la lumière se fera sans doute.

—Ah ! saperlipopette, j'y compte bien... murmura Rouleau-Duvernet.

Puis, s'adressant à mademoiselle Hortense, il reprit :

—Vous vous nommez ?

—Hortense Hardy.

—Votre âge ?

—Vingt et un ans.

—Vous êtes depuis longtemps la femme de chambre de madame Worms ?

—Depuis deux ans. Je suis entrée au service de madame presque aussitôt après son mariage...

—Vous êtes dévouée à votre maîtresse, à ce qu'il paraît ?

—Dévouée ? oh ! oui, monsieur ! Je l'aime de tout mon cœur ! Elle est si bonne ! Tout le monde l'aime à l'hôtel et tout le monde la plaint ! Il ne faut pas accuser les morts, mais on peut dire que feu monsieur le baron lui en a fait voir de toutes les couleurs !

—Les torts réels ou prétendus de M. Worms à l'égard de sa femme étaient donc connus des serviteurs ?

—Ils étaient connus de tout le monde ! M. le baron se croyait tout permis, tout absolument, et ne se cachait guère ! vous pouvez le demander au valet de chambre... il en sait long. C'était un scandale abominable !...

III

Supposez-vous, reprit le juge d'instruction après un instant de silence, supposez-vous que madame Worms, blessée dans ses affections, outragée dans sa dignité de femme, ait quitté l'hôtel cette nuit pour se réfugier dans sa famille ?

— Je ne puis répondre à cette question. J'ignore complètement si madame avait des parents... Dans tous les cas, ils ne venaient jamais ici.

— A quelle heure avez-vous vu votre maître, hier au soir, pour la dernière fois.

— Un peu avant minuit.

— Elle rentrait, sans doute ?

— Non. Madame n'était point sortie. Elle me sonna, mais, au lieu de se faire déshabiller comme de coutume, elle me dit qu'elle n'avait pas besoin de mes services et me permit de me mettre au lit, ce que je fis immédiatement.

— Quelle était la physionomie de la baronne pendant cette dernière entrevue ?

— Madame me parut agitée et très-triste... La voyant pâle, avec les yeux rouges, je pris la liberté de lui demander si elle se sentait souffrante... Elle me répondit qu'elle croyait avoir un peu de fièvre, mais ce ne serait rien.

— Madame Worms recevait-elle beaucoup de monde ?

— Oui, monsieur... surtout des hommes. Cela ennuyait et fatiguait souvent madame, mais elle ne pouvait faire autrement... M. le baron connaissait tout Paris.

— Parmi ces nombreux visiteurs il y en avait sans doute quelques-uns plus particulièrement assidus et plus familiers dans la maison ?

— Deux ou trois, oui, monsieur... mais un surtout...

— Le nom de ce dernier ?

M. le vicomte Gilbert de Presles.

— Un jeune homme ?

— Oui, monsieur, un jeune homme très joli garçon et très élégant.

— M. de Presles venait souvent ?

— Presque tous les jours.

— Est-il venu hier ?

— Oui, monsieur, de trois à cinq heures. M. le baron faisait grand cas de M. le vicomte et quand, à son retour de la bourse, il le trouvait ici, il ne manquait jamais de le retenir à dîner.

— Savez-vous l'adresse de M. de Presles ?

— Oui, monsieur ; il demeure rue Neuve-des-Mathurins, 21.

— Ses assiduités donnaient-elles lieu, à l'office, à quelques commentaires ?

— Je ne comprends pas bien cette question, murmura mademoiselle Hortense.

— Supposait-on, par exemple, reprit le magistrat, que madame Worms éprouvât pour cet élégant jeune homme une sympathie trop vive, imparfaitement expliquée et autorisée par les relations mondaines ?

La femme de chambre rougit jusqu'à la racine des cheveux.

— Jamais, monsieur ! s'écria-t-elle avec une chaude conviction. Jamais, au grand jamais, aucun de nous ne s'est permis de supposer rien de pareil ! Nous savions trop bien que madame la baronne était la sagesse même ! Je me crois une honnête fille, monsieur, eh bien ! s'il fallait répondre de la vertu de madame autant que de la mienne, et même plus, je n'hésiterais pas !

Au moment où mademoiselle Hortense achevait cette véhémence profession de foi, neuf heures sonnaient à la pendule de marbre noir placée sur la cheminée du cabinet.

Les deux magistrats furent prévenus par un agent que le caissier venait d'arriver et qu'il attendait dans le vestibule, en compagnie du plus grand nombre des employés de la maison.

Le juge d'instruction autorisa la femme de chambre à se retirer, et donna l'ordre d'introduire à l'instant même le caissier.

Presque aussitôt ce dernier parut.

Sa physionomie bouleversée exprimait la plus poignante émotion. La vue du cadavre parut produire sur lui une impression terrible. Son visage se décomposa, ses lèvres tremblèrent.

— Ah ! murmura-t-il d'une voix sourde, avec un accent allemand très prononcé, c'est donc vrai ! Je n'y pouvais croire ! M. le baron assassiné ! quel crime et quel malheur ! Pardonnez à mon trouble, messieurs, ajouta-t-il en s'adressant aux deux magistrats. Celui qui est là sans vie, lâchement frappé, était bon pour moi, il m'avait fait ce que je suis, il m'accordait sa confiance entière, je lui dois tout ! je l'aimais... je l'aimais tendrement.

L'émotion étrangla la voix dans la gorge du caissier, et des larmes coulèrent sur ses joues pâles.

— Remettez-vous, monsieur, lui dit le juge d'instruction du ton le plus bienveillant ! Vous n'avez aucun besoin d'indulgence et votre douleur vous honore. J'attendrai quelques minutes avant de vous adresser des questions nécessaires. Puissent vos réponses nous apporter la lumière dont nous avons besoin.

— Hélas ! balbutia le caissier en secouant la tête, je ne sais rien... absolument rien. La fatale nouvelle m'a frappé tout à l'heure à l'improviste, comme un coup de foudre. Interrogez-moi sur-le-champ, monsieur, vous le pouvez. Si profond que soit mon chagrin, je suis maître de moi, et j'aurai la force de vous répondre.

L'homme qui venait de parler ainsi était de taille élevée, pâle, très brun de peau, d'une tournure distinguée, et vêtu avec une élégance de bon goût. Ses traits, d'une beauté régulière, offraient des traces de fatigue. De petites rides très fines commençaient à dessiner leur réseau, en forme d'éventail, à l'angle externe de ses paupières. Ses cheveux épais, naturellement ondes, d'une couleur fauve à reflets de cuivre rouge, tranchaient avec les teintes bleuâtres de son menton soigneusement rasé. Il ne portait pas de moustaches, mais des favoris de la même nuance que les cheveux.

Son apparence, en somme, était celle d'un homme du monde, d'un homme de plaisir, autant que celle d'un caissier.

— Nous commencerons donc sur-le-champ, puisque vous vous sentez suffisamment remis, dit le magistrat. Greffier, écrivez. — Votre nom, monsieur ?

— Frédéric Muller.

— Votre âge ?

— Quarante-quatre ans.

— Le lieu de votre naissance ?

— Manheim.

— Vous êtes Allemand ?

— Oui, monsieur.

— Naturalisé Français ?

— Non, monsieur.

— Votre domicile ?

— Avenue de Neuilly, 92.

— Etes-vous marié ?

— Non, monsieur.

— Vous êtes caissier dans la maison de banque fondée par M. le baron Worms ?

— Oui, monsieur.

— Depuis quand ?

— Depuis cinq années, mais il y a sept ans que je suis employé de la maison. J'avais été recommandé au baron par son correspondant de Berlin. J'ai vécu en Allemagne, mon pays natal, jusqu'à ce moment.

— Quel est le chiffre de vos appointements ?

— Dix-huit mille francs.

— Quand avez-vous vu M. le baron Worms pour la dernière fois ?

— Hier, à midi.

— A quelle heure avez-vous quitté votre poste ?

— Comme ne coutume, entre quatre heures et demie et cinq heures moins un quart.

—Quelle somme laissez-vous en caisse?
—Pour vous donner un chiffre absolument exact, je dois consulter mon carnet...

—Faites...

Frédéric Muller tira de sa poche un petit portefeuille dont toutes les pages étaient chargées de chiffres.

—Six cent quatre-vingt-dix mille francs, dit-il après avoir jeté un coup d'œil sur la dernière de ces pages.

—Comment décomposez-vous cette somme, ou, pour poser mieux ma question, sous quelles formes se trouvait-elle dans la caisse?

—Quatre cent quarante-cinq mille francs en billets de banque, pouze mille en or, huit mille en pièces de cent sous, et des titres divers pour deux cent vingt-cinq mille francs, environ...

—Les billets de banque et l'or faisant ensemble, d'après votre dire, une somme de quatre cent cinquante-sept mille francs, ont été soustraits. Ce vol important compromet-il la situation de la maison et peut-il entraîner, par exemple, une suspension de paiements?

—En aucune façon... Nous avons à la Banque plus de deux millions... Il suffirait d'une signature des fondés de pouvoir pour les retirer...

—Combien existe-t-il de clefs de la caisse?

—Deux.

—L'une est en votre possession, sans doute?

—Oui, monsieur.

—Et l'autre?

—L'autre restait aux mains de M. le baron.

—Où est la vôtre?

—Elle ne me quitte jamais... La voici...

—La clef que je vois à la serrure du coffre-fort serait alors celle de M. Worms?

—Cela n'est pas douteux...

—Le baron se séparait-il parfois de sa clef?

—Je l'ignore... Je sais seulement que, d'habitude, il la portait dans la poche droite de son gilet...

—Jobin, dit le juge d'instruction, voyez un peu...

Le jeune homme assujettit son pince-nez par ce geste rapide que nous avons constaté déjà. Il s'agenouilla près du cadavre et introduisit délicatement deux de ses doigts dans la poche signalée par Frédéric Muller.

Il en tira une vingtaine de pièces d'or, un porte-crayon de vermeil et un petit peigne d'écaïlle blonde.

L'autre poche, également exploitée, ne contenait qu'une montre à répétition, fort belle.

—Pas la moindre clef... fit-il. Mais je constate la présence d'un papier fripé dans la main gauche du cadavre... Faut-il ouvrir cette main et prendre le papier?

Si maître que le caissier fût de lui-même, et si bien qu'il sût commander à sa physionomie, son visage s'altéra et durant une seconde la pâleur livide de ses traits s'empourpra visiblement.

—Chaque chose doit venir en son temps, répliqua le juge d'instruction; nous nous occuperons de ce papier tout à l'heure.

L'agent de la sûreté se releva.

M. Foulleau-Durmet parut réfléchir pendant une ou deux minutes, puis il reprit son interrogatoire.

—Je suppose, dit-il en étendant sa main vers la caisse, je suppose que ce coffre-fort est à combinaison et à secret?...

—Oui, monsieur, répondit Frédéric Muller. Les quatre boutons placés autour de la serrure correspondent chacun à plusieurs lettres de l'alphabet. Au moment de fermer la caisse on forme, avec ces lettres, un mot qui disparaît ensuite à volonté. Quelqu'un qui se serait emparé de la clef essaierait vainement de s'en servir s'il n'avait connaissance du mot, et s'il ne le reproduisait avant tout. A défaut de cette opération préliminaire, les plus patients efforts n'arriveraient qu'à fausser la serrure ou qu'à briser la clef...

—Changez-vous souvent la combinaison des lettres? demanda le magistrat.

—Tous les quinze jours, à peu près...

—Sur quel nom avez-vous fermé hier?

—Sur un nom de femme: ZINA. L'idée de choisir ce nom m'était venue, la semaine dernière, en assistant à la représentation de la *Muette*, à l'Opéra... Une des danseuses se nommait ainsi...

IV

—D'autres personnes connaissaient-elles ou pouvaient-elles connaître le mot choisi par vous? reprit le juge d'instruction.

—Une seule, le baron Worms, répondit le caissier. Je le lui ramettais, écrit au crayon sur une feuille volante, lorsque se modifiait la combinaison... Il pouvait ainsi vérifier mes comptes en mon absence, s'il le jugeait convenable, ou prendre de l'argent dans la caisse, s'il en avait un besoin immédiat...

—Cela lui est-il arrivé souvent?

—Trois fois en cinq ans, pas davantage, et jamais pour s'occuper de mes comptes, mais pour emprunter à la caisse quelques billets de mille francs...

—Supposez-vous qu'une personne étrangère ait pu surprendre le secret du mot tracé sur la feuille volante remise par vous au baron?

—Cela est sans doute admissible, mais je ne suppose rien. J'ignore ce que mon regretté patron faisait de cette feuille après l'avoir reçue. La seule chose certaine et incontestable c'est que, pour rendre la serrure obéissante, il a fallu tout à la fois posséder la clef et connaître le mot. De là à conclure que M. le baron a été surpris par l'assassin ou par les assassins au moment où lui-même venait d'ouvrir la caisse, il me semble qu'il n'y a qu'un pas.

Un geste approbatif du juge d'instruction prouva clairement qu'il partageait de point en point cette manière de voir.

—Très-logique, le caissier... murmura Jobin.

—Je vous prierai, reprit le magistrat, de me donner quelques renseignements sur la façon dont baron et sa femme vivaient ensemble.

—Cette question m'embarrasse beaucoup, monsieur, répondit Frédéric Muller. M. Worms me faisait quelquefois l'honneur de m'inviter à sa table et à ses bals. En ces occasions, le baron et la baronne semblaient presque toujours s'accorder à merveille. En était-il de même dans l'intimité? Voilà ce qu'il me serait impossible de dire d'une manière positive.

—Vous n'ignorez point cependant que M. Worms passait pour un homme de mœurs... légères?

—Mon Dieu, je sais qu'on accusait le baron de ne pas rendre sa femme absolument heureuse. Il était même question d'une scène regrettable et publique, à laquelle je n'ai point assisté. Mais on parlait rarement de ces choses devant moi... Mon attachement à mon cher patron était bien connu... On aurait la certitude de me blesser au vif en attaquant celui à qui je devais ma position, et l'on s'abstenait. J'aurais d'ailleurs imposé silence, très-vertement, aux méchantes langues.

—Une telle délicatesse de sentiment au baron Worms... mais je tiens essentiellement à connaître votre opinion sur sa femme.

—J'ai l'honneur de vous répéter, monsieur, qu'ayant vu madame la baronne très-rarement, sauf dans des occasions en quelque sorte officielles, je la connais à peine. Elle me semble une personne accomplie et charmante, un peu nerveuse peut-être, et plus romanesque qu'il ne faudrait; elle le paraît, du moins, mais je n'oserais affirmer qu'elle le soit réellement.

—Avant d'être introduit dans ce cabinet, demanda le juge d'instruction, avez-vous appris que madame la baronne a quitté l'hôtel cette nuit?

Le visage pâle de Frédéric Muller exprima l'étonnement et la consternation.

—Je l'ignorais! je l'ignorais! s'écria-t-il joignant les mains; mais alors... oh! la malheureuse!...

Après avoir prononcé, comme malgré lui, ces quelques

paroles, le caissier s'interrompit et cacha sa figure dans ses deux mains.

—Que voulez-vous dire? demanda vivement le juge d'instruction.

—Rien, monsieur... rien... murmure Muller avec un effort visible. Une pensée funeste et folle avait traversé mon esprit, mais elle a disparu déjà. Ne cherchez point à savoir quelle était cette pensée, je vous en supplie... Ne m'interrogez point, il me serait impossible de vous répondre.

M. Roulleau-Duvernoy n'avait nul besoin de questionner. — Il dévinait sans peine l'accusation terrible cachée sous les réticences du caissier.

Il procéda rapidement à l'interrogatoire de Jean Lepaul.

L'ancien soldat ne pouvait éclairer la justice. Aucun bruit suspect n'était venu troubler son paisible sommeil. Il avait trouvé intacts, le matin, les verrous poussés par lui la veille au soir. En conséquence il affirmait, avec une certitude absolue, que personne n'avait pu, pendant la nuit, s'introduire dans le cabinet du caissier en passant par les bureaux.

Le juge d'instruction autorisa Jean Lepaul et Frédéric Muller à se retirer, en leur joignant toutefois de ne point quitter l'hôtel et de se tenir à sa disposition jusqu'à nouvel ordre, et il resta sur le théâtre du crime avec le substitut, le commissaire de police, l'agent de la sûreté et greffier.

—Jobien, dit alors le vieux magistrat, vous avez parlé tout à l'heure d'un papier fripé qui se trouve dans la main gauche du cadavre...

—Oui, monsieur le juge d'instruction.

—Voyons ce papier...

L'agent de la sûreté s'agenouilla de nouveau, disjoignant non sans peine les doigts crispés du mort que la rigidité cadavérique avait envahis depuis longtemps déjà, et il en retira une sorte de tampon bleuâtre qui sans doute avait été roulé et comme broyé par une main frémissante, dans un moment d'indicible fureur.

Jobien déroula ce papier, lentement et avec des précautions minutieuses afin de ne le point déchirer dans ses cassures. Cette première partie de sa tâche achevée, il plaça la feuille toute ouverte sur son genou, et il la lissa avec le drap de sa manche de manière à en effacer le mieux possible les plis.

Tout en opérant de cette façon, il lisait à la dérobée les quelques lignes tracées d'une grosse écriture renversée, évidemment contrefaite, et à mesure qu'il avançait dans sa lecture, ses prunelles noires étincelaient comme des lucioles sous les verres de son pince-nez.

—Eh bien!... voyons, est-ce fait? demanda M. Roulleau-Duvernoy avec un peu d'impatience.

Jobien se redressa, grave, impassible, les yeux baissés.

—Voilà, monsieur le juge d'instruction... répondit-il en présentant respectueusement au magistrat la demi-feuille de papier bleuâtre, empruntée à une feuille plus grande par une personne maladroite ou singulièrement pressée, car la coupure formait ce que nous appellerions volontiers des dents de scie, comme si, pour l'opérer, on s'était servi du dos d'un couteau au lieu d'en employer le tranchant.

Cette demi-feuille avait dû être pliée en forme de lettre, mais n'offrait nulle trace de cachet et ne portait aucune adresse.

—Ah! ah! s'écria le juge d'instruction avec un accent de triomphe, après avoir lu. J'avais deviné juste! Que répondrez-vous à ceci, mon cher substitut?

Et il tendit la lettre à M. de Favières qui lut à son tour, à haute voix, les lignes suivantes:

Monsieur le baron, un ami dévoué mais qui, pour de raisons personnelles, tient à rester inconnu, ne veut pas (s'il peut l'empêcher), que vous soyez dupe plus longtemps d'une femme infidèle et d'un faux ami. Madame la baronne doit quitter l'hôtel cette nuit et prendre la route de Belgique avec le vicomte Gilbert de Presles, son amant. Quand vous recevrez cette lettre il sera temps encore, peut-être, de mettre obstacle à leur départ. On vous donne le conseil, s'ils sont partis, de vérifier votre caisse au plus vite... Vous y pourrez trouver du vide.

—Eh bien! demanda le juge d'instruction en souriant magistralement, lorsqu'il eut achevé sa lecture, que dites-vous de cela?

—Je dis que cette lettre, étant anonyme, ne prouve pas grand-chose en somme... répliqua M. de Favières.

—En toute autre occasion, je vous l'accorderais, s'écria le juge, mais ici la parfaite bonne foi de l'écrivain ne saurait être mise sans doute, puisqu'elle est péremptoirement démontrée par les faits accomplis... L'instruction ne peut plus s'égarer désormais... Les coupables nous sont connus. Cela me paraît aussi lumineux que le soleil, aussi incontestable que l'évidence.

—Ainsi, selon vous, la baronne Worms?... commença le substitut.

—Est complice du crime accompli! interrompit le juge d'instruction oui! cent fois oui!... Remarquez bien que je dis: *complice* et non plus *auteur principal*. Vous aviez raison tout à l'heure... la main d'une femme est trop faible pour frapper un pareil coup... Ce n'est point la baronne qui a tué... C'est le vicomte Gilbert de Presles, à l'instigation de la baronne.

Le substitut fit un geste dubitatif.

—Ah ça! mais, s'écria M. Roulleau-Duvernoy, vous paraissez mal convaincu!...

—C'est que je ne le suis pas en effet.

—Que faut-il donc pour vous persuader?... Car enfin, je le répète, tout ceci est clair comme le jour. Je pourrais reconstituer de point en point la scène de l'assassinat, je vais le faire. Le baron, hier au soir, est rentré sans défiance; il a reçu la lettre anonyme et il s'est mis aussitôt à chercher sa femme. Ne la trouvant point, et persuadé qu'elle avait déjà quitté l'hôtel avec son amant, il a voulu vérifier l'état de sa caisse, ainsi que le lui conseillait son correspondant mystérieux. C'est au moment où il venait d'ouvrir lui-même le coffre-fort encore intact que M. de Presles s'est jeté sur lui, et d'un seul coup, d'un coup terrible, l'a tué raide. Aussitôt après le meurtre, l'assassin s'est fait voleur, et, s'emparant de l'or et des billets de banque, a pris la fuite avec sa complice. Qu'en dites-vous, mon cher substitut? Ma version n'est-elle pas simple et logique? Attaquez-la si vous le pouvez.

—Elle n'est que trop vraisemblable, j'en conviens, murmura M. de Favières, et cependant j'affirme que, si vous aviez connu la baronne, vous douteriez encore.

Le juge d'instruction eut aux lèvres un sourire indulgent.

—Elle est adorable, cette baronne, je vous l'accorde, répliqua-t-il, mais ça n'empêche rien... Ah! vous êtes jeune et point bronzé!... Un doux visage et de gentilles petites manières vous semblent des preuves, ou tout au moins des présomptions d'innocence. Quand vous aurez comme moi blanchi dans le métier, vous vous défiez de jolies femmes et des grands yeux candides. Je me souviens d'une jeune fille de dix-sept ans, tête de madone, regards de vierge, voix de chérubin... tout un ensemble d'une grâce si chaste et d'une si merveilleuse candeur qu'on se surprenait à chercher autour de son front le nimbe d'or dont les peintres couronnent les saintes et les anges... Eh bien! cette exquise créature avait empoisonné son père avec une dissolution de phosphore afin de s'emparer d'un millier d'écus qu'il possédait, et de les manger en compagnie de son amant, un drôle de la pire espèce... Lorsque au bout de cinq ou six mois elle fut lasse de cet amant elle voulut s'en débarrasser, pour en trouver un autre sans doute, et, l'ayant grisé d'eau-de-vie, elle mit résolument le feu aux rideaux de son lit, espérant bien le brûler s'il pendant son sommeil... Je la contraignis à tout avouer. Messieurs les membres du jury, bons bourgeois et pères de famille, la trouvèrent si jolie qu'ils admirent à son bénéfice des circonstances atténuantes... Elle fut condamnée qu'à viugt ans de réclusion... La baronne Worms, en somme, est beaucoup moins coupable... Sa complicité dans l'assassinat de son mari peut passer à la rigueur pour une peccadille, à côté d'un paricide suivi d'une tentative de meurtre compliquée d'incendie!

Le substitut, n'ayant rien à répliquer, baissa la tête, et M. Rouleau-Duvernoy se trotta triomphalement les mains.

V

Depuis quelques instants Jobin, l'agent de la Préfecture, semblait préoccupé.

—Monsieur le juge d'instruction veut-il me permettre d'examiner la lettre anonyme? demanda-t-il.

—Sans doute, je le permets... répondit le magistrat en la lui tendant. Examinez, mon cher, et faites-nous part de vos observations... Vous savez que j'ai grande confiance en vos lumières... Certains rapports rédigés par vous, notamment dans l'affaire de l'horloger du boulevard Beaumarchais, et dans celle du marchand de vins du quai des Tournelles, étaient admirables de logique, de perspicacité, et prouvaient des aptitudes policières de premier ordre... Mais l'affaire d'aujourd'hui est bien simple, et je doute qu'elle vous fournisse une nouvelle occasion d'exercer vos talents...

Jobin salua le juge d'instruction, ôta son pince-nez dont le but véritable était sans doute de masquer l'éclat de ses yeux, tira de sa poche une de ces loupes à verres fortement grossissants dont se servent les amateurs de tableaux anciens pour constater l'existence des *repeints*, et, à l'aide de cette loupe, il étudia avec une attention profonde les détails de l'écriture et les cassures du papier.

Après quelques secondes d'examen il fit un mouvement brusque qui décelait une prodigieuse surprise.

—Qu'y a-t-il? demandèrent à la fois le substitut et le juge d'instruction...

—Une chose très-grave... répondit Jobin.

—Laquelle?

—Au moment où cette lettre a été remise au baron Worms, l'encre des dernières lignes n'avaient pas eu le temps de sécher...

—Allons donc! .. s'écria Rouleau-Duvernoy. C'est impossible!...

—Impossible, soit! répliqua l'agent. Mais incontestable, et je le prouve: il suffit de regarder avec un verre grossissant l'écriture des trois dernières lignes, pour constater que les maculatures en forme d'arabesques produites par le liquide encore frais se rapportent exactement aux cassures du papier et se reproduisent dans ses moindres plis... Nul autre que le baron Worms n'a pu rouler et broyer pour ainsi dire cette lettre entre ses mains dans un premier mouvement de fureur. Donc elle est tombée sous ses yeux au moment précis où l'écrivain anonyme venait d'achever son œuvre...

—C'est étrange, en effet... murmura le substitut, après avoir constaté de *rien* que l'agent ne se trompait pas. Très-étrange!...

Le juge d'instruction prit à son tour la loupe et le papier, et son examen ne fut ni moins long, ni moins minutieux que celui de Jobin.

—En vérité, dit-il ensuite, il y a là quelque chose de singulier, de mystérieux, d'incompréhensible, qui bouleverse toutes mes idées! Comment admettre, en effet, que celui par qui venait d'être écrite cette dénonciation, l'ait remise au baron avant même que l'encre fût sèche?... Il aurait fallu la tracer pour ainsi dire sous ses yeux!... Parler, dans ce cas, eût été plus simple...

—Peut-être, fit observer le substitut, la lettre anonyme est-elle arrivée aux mains de M. Worms avant son retour à l'hôtel.

—Peut-être; en effet, répondit le vieux magistrat, nous allons tâcher de le savoir...

Un agent reçut l'ordre d'aller chercher le valet de chambre qu'il ramena presque aussitôt, fort troublé, très-inquiet, car le fait de comparaître devant la justice à la suite d'un crime commis cause toujours une angoisse involontaire, même à ceux qui n'ont rien à craindre, n'ayant rien à se reprocher.

—Comment vous nommez-vous? lui demanda le juge d'instruction.

—Auguste Maret.

—Vous étiez au service du baron Worms?

—Oui, monsieur, en qualité de valet de chambre, depuis quatre ans.

—Vous avez entendu votre maître hier au soir?

—Comme de coutume, oui, monsieur.

—A quelle heure est-il rentré?

—A minuit et quelques minutes.

—Semblait-il soucieux, préoccupé, agité?

—En aucune façon... M. le baron était au contraire très-gai et je me souviens qu'il fredonnait entre ses dents l'air que chante mademoiselle Schneider dans la *Belle Hélène*, aux Variétés:

—Dis-moi, Vénus, pourquoi t'amuses-tu?

—Tenait-il à la main quelque papier?

—Pas le moindre... il avait des gants... des gants paille... il les ôta tranquillement et les posa sur la cheminée, où ils sont probablement encore. Il s'assit ensuite devant son bureau, écrivit un billet de quelques lignes et me le remit, en me donnant l'ordre de le porter à son adresse ce matin, avant déjeuner... ce que j'allais faire quand j'ai appris, comme tous les gens de la maison, la terrible nouvelle...

—A qui ce billet est-il adressé?

—A une dame.

—Remettez-le-moi.

—Le voici.

Le juge d'instruction prit l'enveloppe, fortement parfumée au bouquet du *jockey-club*, sur laquelle étaient tracés ces mots:

—Mademoiselle Adeline Pradier,
"Avenue de Friedland."

—Quelle est cette demoiselle Pradier?

—Mon Dieu! monsieur, murmura le valet de chambre avec quelque embarras, c'est une dame... une jolie dame... une petite dame... bien connue dans Paris, surtout par son surnom. Ces messieurs en ont sans doute entendu parler... on l'appelle généralement: *Fine-Orange*, parce qu'elle en a vendu paraît-il, dans sa jeunesse, sur le port de Marseille.

—Bref, cette personne était une amie de M. Worms, n'est-ce pas?

—Je dois convenir que M. le baron lui portait beaucoup d'intérêt.

—Après vous avoir remis cette lettre, qu'a fait votre maître?

—Il m'a demandé si son ami, le vicomte de Presles, était venu dans la soirée. Je lui ai répondu négativement; alors il m'a dit qu'il n'avait plus besoin de moi et qu'il se déshabillerait tout seul.

—M. de Presles comptait parmi les familiers de la maison?

—Oui, monsieur... il était ici comme chez lui. Nous l'avions vu dans la journée.

—Décrivez-le-moi.

—Un bien joli homme, monsieur; du galbe, de l'élégance, un chic énorme, vingt-six ou vingt-sept ans, grand et mince, cheveux châtain coiffés à la Capoul, yeux gris, moustaches presque blondes, fines et très longues, point de favoris. Une petite cicatrice à la joue droite, provenant d'un coup d'épée reçu dans un duel.

M. Rouleau-Duvernoy se tourna vers son greffier.

—Vous avez écrit? lui demanda-t-il.

—Oui, monsieur le juge d'instruction.

—Vous pouvez vous retirer, reprit le magistrat en s'adressant au valet de chambre. Puis, signant séance tenant, un mandat de comparution, il enjoignit à deux agents de se rendre au No. 21 de la rue Neuve-des-Mathurins, et de lui amener le vicomte de Presles si l'élégant jeune homme n'avait pas quitté Paris, chose qui semblait, du reste, tout-à-fait improbable.

Pendant l'interrogatoire qui précède Jobin avait paru, pour la seconde fois, singulièrement préoccupé.

L'expression de son regard, un pli profond creusé entre ses sourcils, décelaient le travail de son esprit tendu et les efforts de la pensée bouillonnant sous son crâne.

—J'y suis ! murmura-t-il tout à coup, presque à voix haute, oui... oui... ce doit être cela.

—De quoi parlez-vous ? que croyez-vous avoir découvert ? demanda le juge d'instruction.

—Rien, peut-être... peut-être beaucoup... répondit l'agent. Il est possible que je m'abuse... il est possible aussi que je tiens la clef de l'énigme.

—Allez au but sans préambule, dit vivement le substitut.

—L'idée m'est venue, continua Jobin, que la lettre anonyme pourrait n'être autre chose qu'un piège tendu au banquier.

—Un piège ? répétèrent les deux magistrats. Comment ?

—Supposons le malfaiteur, quel qu'il soit, caché dans l'hôtel. Il veut s'emparer des sommes considérables qui sont en caisse, et dont il connaît ou soupçonne l'existence, mais les incrochetable serrures et le secret des combinaisons déjouent ses convoitises.

—Il cherche le moyen de faire ouvrir par le banquier lui-même ce coffre-fort si bien fermé, et, à force de chercher il trouve. Il sait que le maître du logis vient de rentrer, il l'entend descendre, il écrit rapidement les quelques lignes accusatrices, les place de manière à ce qu'elles frappent les yeux du baron à l'instant où il pénétrera dans cette pièce. Puis, comme le bruit des pas se rapproche, il se tapit derrière un meuble, se glisse derrière un rideau et attend.

—Le banquier franchit le seuil, voit la lettre anonyme à peine achevée, la saisit, la dévore, la broie dans sa main frémissante, et se hâte d'interroger sa caisse dont le contenu lui dira si le dénonciateur a menti.

—C'est le moment guetté... Le meurtrier bondit, le couteau levé ! Le baron tombe foudroyé près de la caisse ouverte. L'assassin se fait voleur et s'enfuit sans songer qu'il laisse derrière lui, dans la main crispée du mort, une preuve irrécusable de son crime, preuve écrasante qui va mettre la justice sur le chemin de la vérité et la conduire jusqu'au coupable !

Ayant ainsi parlé, en accompagnant ses paroles d'une pantomime effrayante à force d'être expressive, Jobin se tut, fit tomber son pince-nez et passa son mouchoir sur son front baigné de sueur.

Les deux magistrats échangèrent un regard.

—Très-logique ! Très-ingénieux ! Très-solide ! s'écria le juge d'instruction. Tout cela est trop vraisemblable pour n'être pas vrai ! Si vous faisiez fausse route dans vos suppositions, j'en serai bien surpris ! Je le répète, Jobin, vous irez loin ! Vous avez la vocation ! Je parlerai de vous au préfet de police, vous y pouvez compter.

—Ah ! monsieur le juge d'instruction, murmura l'agent pourpre de joie et d'orgueil, vous êtes trop bon... trop indulgent...

—Non, non, je suis content de vous, et je tiens à vous le prouver... Continuons maintenant nos investigations. Il nous faut visiter d'abord l'appartement de la baronne.

Mademoiselle Hortense, la camériste que nous connaissons de là, fut appelée et servit de guide.

Les magistrats, après avoir traversé le cabinet du banquier, gagnèrent le premier étage par un escalier dérobé dont nous avons déjà signalé l'existence, et pénétrèrent dans une sorte de galerie vitrée que les fleurs les plus rares, les plus brillantes, les plus parfumées, et toutes sortes d'arbustes exotiques dans des vases d'ancienne faïence, transformaient en une serre délicieuse.

A gauche de cette galerie se trouvait l'appartement du banquier ; à droite celui de la baronne, composé d'une antichambre, d'un salon, d'un boudoir, d'une chambre à coucher, d'une salle de bains et d'un vaste cabinet de toilette.

Si M. Worms rendait sa femme malheureuse, au moins la logeait-il somptueusement.

Chacune des pièces dont nous venons de donner la nomenclature était décorée avec un goût irréprochable et un luxe princier.

La richesse des tentures et de l'ameublement n'était rien à côté des raretés artistiques qui de toutes parts sollicitaient le regard et commandaient l'admiration.

Tableaux de maîtres, bronzes antiques, statues de marbre, d'ivoire et d'argent, porcelaines de la Chine et du Japon, de Sèvres et de Saxe, maloliques, italiennes, faïences introuvables, vitraux peints du quinzième et du seizième siècle, tapisseries des Flandres et des Gobelins, donnaient à ce logis féminin l'aspect du plus éblouissant des Musées.

VI

Le juge d'instruction était grand amateur d'objets d'art et de bibelots. Il collectionnait quelque peu, et dans ses moments de loisir il fréquentait l'hôtel des commissaires-prieurs.

Tandis qu'il passait en revue les chefs-d'œuvre de toutes les époques entassés sans confusion dans l'appartement de la baronne, ses yeux étincelaient et sa physionomie exprimait un plaisir des plus vifs.

Au moment de franchir le seuil de la chambre à coucher son visage redevint sévère et il s'arrêta, les yeux fixés sur un portrait en pied de grandeur naturelle, très richement encadré et placé en face d'un admirable lit d'ébène incrusté d'ivoire et d'argent.

—La baronne, n'est-ce pas ? demanda-t-il au substitut.

—Oui, répondit M. de Favières ; comment la trouvez-vous ?

—Je la trouve charmante, hélas ! trop charmante ! quel dommage ! Posséder un visage si doux, habiter un tel paradis, et tuer son mari, ou, ce qui revient au même, le faire tuer par son amant, voler la caisse, s'enfuir à l'étranger, se préparer enfin, pour unique et inévitable avenir, sinon l'échafaud du moins la prison perpétuelle, sans compter les remords ! Décidément, les femmes sont folles ! Est-il ressemblant, ce portrait ?

—On croirait qu'il va parler...

Le pinceau magistral d'un grand artiste avait reproduit sur la toile avec un rare bonheur les traits merveilleusement purs et la tournure exquise de la jeune femme.

Délicate et svelte, mais sans maigreur, Valérie Worms semblait avoir vingtans à peine. Les nattes épaisses de sa chevelure d'un châtain cendré pâle et doux couronnaient un visage ovale, d'une blancheur mate faiblement teinté de rose. Les grands yeux d'un bleu sombre, d'une coupe orientale, les sourcils presque noirs, produisaient une opposition saisissante avec les reflets nacrés des cheveux et de l'épiderme. Le nez était droit et fin, la bouche petite et merveilleusement dessinée.

Une de ces mignonnes lentilles brunes que nos bons aïeux appelaient de *grains de beauté*, placée par le hasard intelligent au bas de la joue gauche, tranchait d'une façon piquante sur la blancheur de la peau.

Valérie Worms ou du moins son image portait avec une grâce toute parisienne, une robe de velours noir décollée en carrée, et à longue traîne. Ses beaux bras étaient nus jusqu'à l'épaule. Un collier de perles s'enroulait autour de son cou. De bracelets pareils au collier se tordaient à ses poignets.

L'artiste s'était montré grand coloriste en enlevant vigoureusement cette figure un fond de draperies d'un rouge sombre.

Bref, le portrait paraissait vivant et prêt à sortir de son cadre.

—Splendide peinture ! murmura le juge d'insertion. En vérité, c'est incomparable ! Vélasquez et Van-Dyck n'ont rien fait de plus beau !

M. de Favières ne cherchait point à cacher sa tristesse. Il s'habitua mal à l'idée de voir sur les bancs de la cour d'assises et se débattant contre une accusation d'assassinat l'adorable créature à laquelle, si peu de jours auparavant, il faisait une cour respectueuse.

Jobin dévorait des yeux le portrait.

— Beauté menteuse ! se disait-il. A quelle apparence se fier ? Ce visage candide et pur cache une âme sombre et prête au crime ! Sur ces mains délicates il y a des taches de sang ! En contemplant, comme je le fais, cette femme aux regards d'enfant, qui ne penserait : *C'est un ange ! L'ange de l'adultère*, alors, du vol et de l'assinat !...

— Ecrivez... commanda le juge d'instruction à son greffier, et, empruntant ses renseignements à l'œuvre du grand artiste, il dicta le signalement de la baronne, en ayant soin d'insister sur la nuance rare des cheveux et sur le petit signe brun qui rendaient la malheureuse femme si facilement reconnaissable.

— Mademoiselle, ajouta-t-il, en s'adressant à la femme de chambre, vous devez connaître, sur le bout du doigt, la garde-robe de votre maîtresse ?

— Oh ! oui, monsieur... répondit mademoiselle Hortense.

Il vous sera facile alors, après avoir passé en revue les vêtements qui restent ici, de m'apprendre de quelle façon madame la baronne était habillée en quittant l'hôtel ?

— Sans doute, monsieur.

— Faites-le donc.

La femme de chambre entra dans la vaste pièce servant de cabinet de toilette et garnie de grandes armoires pleines de robes suspendues à des champignons, comme les femmes du sire de Barbe-Bleue.

Elle en ressortit au bout de quelques minutes.

— Madame la baronne, dit-elle, n'a point quitté le costume qu'elle portait hier, et qui consistait en une robe de faille noire à quatre volants, sur un jupon béarnais rouge... Elle a dû mettre un chapeau de feutre noir, garni de velours, et s'envelopper dans un châle long des Indes, à fond noir...

— Elle n'a rien emporté avec elle, en fait de bagages ?

— Rien autre chose qu'un sac à main en cuir de Russie, assez grand, dans lequel, quand elle allait aux bains de mer, elle avait l'habitude de placer ses écrins pour ne point s'en séparer pendant le voyage.

Au moment où mademoiselle Hortense prononçait ces paroles, des plus rapides se firent entendre dans le salon qui précédait la chambre à coucher.

— Qui vient-là ? demanda le magistrat.

— Ce sont, répondit Jobin, les agents envoyés rue Neuve-Mathurins.

Les deux hommes entrèrent.

Ils avaient la physionomie triomphante de policiers contents d'eux-mêmes et qui s'attendent à recevoir des éloges.

— Eh bien ! fit M. Roulleau-Duvernet, le vicomte de Presles ?

— Absent depuis hier, monsieur le juge d'instruction, répliqua l'un des agents, parti en voyage... On ignore quand il reviendra...

— Avez-vous des détails ?

— Tout un colis de détails. Le concierge, d'abord, faisait le malin... il ne voulait pas parler et nous traitait du haut de sa grande ur... Un portier ! ça fait pitié ! Nous avons exhibé nos cartes... il a baissé le ton bien vite, comme de justes, et nous a défilé son chapelet... Hier, sur les dix heures et demie, onze heures du soir, le vicomte de Presles, qui n'est pas très-riche à ce qu'il paraît et qui vit sans domestiques, est entré dans la loge, il a fait descendre une valise assez lourde par le *pipolet* et lui a donné l'ordre d'aller chercher un berlingot à une remise de la Chaussée-d'Antin.

« Cinq minutes après, il montait dans le coupé no 720, on mettait la valise sur le siège, et, fouette cocher ! Avant de partir, le vicomte donnait un louis au concierge et le prévenait que son absence serait peut-être un peu longue...

— Est-ce tout ce que vous savez ?

— Oh ! non, monsieur le juge d'instruction ! Si nous ne savions que cela, nous volerions l'argent de M. le préfet... Nous avons été, toujours courant, à la remise de la rue de la Chaussée-d'Antin... Le cocher du numéro 720, un bon garçon ! venait d'arriver... il a vu tout de suite, lui pas bête, à qui il avait

affaire, et sans se faire prier il nous a donné l'emploi de son temps hier au soir... Le bourgeois (c'est ainsi qu'il désigne M. de Presles) s'est fait arrêter dans la rue parallèle à celle-ci, à une petite porte percée dans un grand mur... C'est la porte du jardin de l'hôtel où nous sommes. Le coupé à stationné là pendant plus d'une heure. Le bourgeois était descendu et se promenait sur le trottoir, les bras ballants et fumant un cigare. A minuit et quelque chose, il a tiré de sa poche une clef, il a ouvert la porte et il est entré dans le jardin...

L'agent, qui parlait avec une volubilité extraordinaire, fit halte pendant une ou deux secondes pour reprendre haleine, et continua :

— Un quart d'heure ou vingt minutes plus tard, le bourgeois reparut avec une dame voilée qui paraissait tout à fait tremblante... La dame est montée la première, lui ensuite ; il a donné l'adresse de l'*Hôtel de Brabant*, l'un des petits hôtels garnis situés presque en face de la gare du nord... Le cocher a conduit ses pratiques, a déchargé la valise, et s'en est allé grassement payé.

— Il fallait courir à cet hôtel sans perdre une minute ! s'écria le magistrat.

— C'est aussi ce que nous avons fait, monsieur le juge d'instruction : *Haut la patte et du train !* ai-je dit au cocher, et le bon garçon a marché rondement... Il a un rude poulet d'Inde tout de même, un vieux reste de cheval anglais qui file comme une locomotive... La maîtresse de l'*Hôtel de Brabant*, a répondu sans se faire prier... Elle nous a dit que le monsieur et la dame arrivée chez elle à une heure après minuit avaient pris deux chambres, et qu'ils étaient partis par le premier train du matin. Aucun moyen d'en apprendre plus long. Le cocher du numéro 720, il se nomme Pidoux, nous a ramené ici toujours grand train, et il attend. J'ai voulu le garder pour le cas où monsieur le juge d'instruction tiendrait à recevoir sa déposition tout de suite.

— Très-bien ! dit Roulleau-Duvernet en se frottant les mains. Il faut, si c'est possible, que le vicomte et la baronne soient arrêtés à la frontière, afin d'éviter les formalités et les lenteurs de l'extradition... Un indicateur de chemins de fer... Vite !... Vite !...

— Il y en a certainement un dans les bureaux... fit Jobin. Je cours.

Et il quitta rapidement la chambre à coucher.

Pendant sa courte absence, le juge d'instruction fit transcrire pour son greffier les signalements de M. de Presles et de madame Worms, et il signa l'ordre d'arrêter à la dernière station françaises les deux voyageurs à qui pourraient s'appliquer ces signalements.

Jobin reparut avec un *Indicateur*.

Il l'avait feuilleté chemin faisant.

— Le premier train, dit-il, quitte Paris à 7 heures 50 du matin, et arrive à la frontière à 1 heure 40, il passe par Mons et Blanc-Misseron.

Le juge d'instruction regarda sa montre. Elle marquait onze heures et quelques minutes.

— Tout va bien ! dit-il en tendant au commissaire de police le feuilles revêtues de sa signature. Prenez le coupé qui est à la porte... Allez au télégraphe. Faites passer ces dépêches à votre collègue de Blanc-Misseron, et aussitôt après l'arrestation opérée, qu'on m'en donne avis, au parquet, par un télégramme qui devra m'être apporté ici sur-le-champ, si je m'y trouve encore. Faites prévenir au Palais, afin qu'on agisse en conséquence.

Le commissaire s'éloigna pour remplir la mission qui venait de lui être confiée et l'enquête continua, mais quand à présent nous ne suivrons pas plus loin dans ses mille détails, dont la plus grande partie serait sans intérêt pour nos lecteurs.

Tous les domestiques furent entendus. Aucun n'apporta de lumières nouvelles à l'instruction.

On explora le jardin.

Les bottines élégantes et à hauts talons du vicomte de Presles avaient laissé leurs empreintes sur le sable fin de l'allée

principale. On pouvait suivre ces empreintes, aller et retour, jusqu'à l'une des portes de l'hôtel dont le jeune homme, sans doute, avait la clef.

Il résultait clairement de la déposition du cocher de remise que M. de Presles possédait une double clef de la petite porte du jardin, ce qui permettait de croire que ses relations avec la baronne existaient depuis longtemps déjà.

Ceci devait constituer, dans l'acte d'accusation, une circonstance notablement aggravante, puisque madame Worms, coupable elle-même, avait en quelque sorte perdu le droit de se plaindre des infidélités de son mari, et surtout de les punir par un meurtre.

VII

L'enquête sommaire, qui précède toujours l'instruction approfondie, touchait à sa fin, quand arriva un messager du parquet, porteur d'une enveloppe cachetée à l'adresse de M. Roulleau-Duvernet.

Cette enveloppe contenait un télégramme du commissaire de police de Blanc-Misseron.

— Nous les tenons ! s'écria le magistrat après avoir jeté un coup d'œil sur le télégramme. Voilà, je crois, ce qui peut s'appeler une affaire vivement et heureusement conduite !

Et il lut à haute voix :

« Paris, de Blanc-Misseron, 8 avril 1865. Parquet du procureur impérial. Roulleau-Duvernet, juge d'instruction.

« Arrestation opérée à l'arrivée du train de Paris, une heure quarante. Vicomte Presles, baronne Worms, séparée et sous bonne garde. Identité non contestée. Attendons les instructions du parquet de Paris.

« *Le commissaire de police,*

« JOLIET. »

Après avoir consulté l'*Indicateur*, M. Roulleau-Duvernet reprit :

— Jobin, j'ai besoin de vous...

— Aux ordres de monsieur le juge d'instruction...

— Je vais signer les mandats d'amener. Vous partirez ce soir avec deux agents, par le train de six heures dix minutes. Vous ramènez les inculpés cette nuit, si c'est possible, et vous les ferez écrouer à la Conciergerie en arrivant à Paris... Je désire vivement procéder demain au premier interrogatoire.

— Oui, monsieur le juge d'instruction.

— Vous aurez soin que le vicomte et la baronne voyagent dans deux compartiments séparés. Vous vous chargerez de la jeune femme... Vos hommes veilleront sur M. de Presle. Ayez tous les égards compatibles avec l'exécution stricte de votre mandat, mais je vous recommande une surveillance rigoureuse.

— Monsieur le juge d'instruction peut compter absolument sur moi.

— Il serait possible que le vicomte, se sentant perdu, fit en route quelque tentative de violence et d'évasion... Soyez armés, mais ne vous servez de vos armes que comme moyen d'intimidation...

— Je doute que M. de Presles ait la folie d'aggraver par d'inutiles violences sa situation déjà si grave, répliqua Jobin. Enfin, toutes les précautions seront prises. Oserais-je prier monsieur le juge d'instruction de me permettre de lui adresser une requête ?

— Laquelle ?

— Je le supplie de vouloir bien prendre les mesures nécessaires pour que personne, avant mon retour, ne puisse franchir le seuil du cabinet où le crime a été commis... Je me propose d'effectuer dans ce cabinet certaines recherches qui, j'en ai l'espoir, ne seront point sans résultat...

— Des recherches ? à quel sujet ? demanda le magistrat d'un air étonné. Les coupables sont dans nos mains... Dès le

premier interrogatoire, ils avoueront. Que faut-il de plus ? Jamais affaire fut-elle aussi simple ?

— Que monsieur le juge d'instruction me pardonne, murmura Jobin, mais il m'est impossible d'être absolument de son avis.

— Ah ! ah ! fit Rolleau-Duvernet.

— Certes, reprit l'agent, certes, un réseau de preuves qui semblent écrasantes enveloppe M. de Presles et la baronne Worms, et néanmoins je crois entrevoir en tout ceci beaucoup de choses mal expliquées, beaucoup de points obscurs, sur lesquels je désire passionnément porter la lumière... Mon Dieu ! j'ai tort, je le sais bien, en apparence du moins, mais c'est plus fort que moi, je doute...

— De la culpabilité du vicomte et de la baronne ? s'écria le juge d'instruction stupéfait. Allons donc !... allons donc !... Vous, un garçon de tact et d'esprit !... Mais ce serait nier l'évidence !...

— Aussi, je ne nie rien... Ils sont coupables, soit !... Mais je doute qu'ils soient seuls coupables, hasarda Jobin en étudiant du regard la physionomie de Roulleau-Duvernet.

— Comment l'entendez-vous ?

— S'ils avaient un complice ?

— Un complice ! répéta le magistrat. Le croyez-vous ?...

— Oui.

— Qui serait-il ?

— Ah ! voilà ce qu'il faut découvrir, et, si ardue que soit la tâche, je ne désespère point de la mener à bonne fin, pourvu toutefois que monsieur le juge d'instruction veuille bien, pendant quelques jours, laisser le champ libre à mes investigations minutieuses, ainsi que tout à l'heure j'avais l'honneur de lui demander.

— Eh bien ! soit, répondit le magistrat après un instant de silence et de réflexion. Vous savez que je vous estime et que j'ai confiance en vous... Aussitôt que j'aurai fait procéder à la levée du corps, je fermerai moi-même les deux portes du cabinet où se trouve la caisse... j'en garderai les clefs, et je ne les remettrai qu'à vous.

Jobin, très-satisfait, témoigna vivement sa gratitude, assujettit son pince-nez, prit les mandats d'amener que venait de signer M. Roulleau-Duvernet, jeta un dernier regard sur le portrait de la baronne, et sortit de l'appartement, puis de l'hôtel, après avoir eu soin de s'arrêter un moment dans la cour, au milieu des groupes d'employés et de domestiques, pour écouter ce qui se disait.

Rien de ce qu'il entendit ne lui sembla digne d'attention. Il acquit seulement la certitude que le défunt baron était peu regretté de ses serviteurs, et qu'au contraire toutes les sympathies allaient à madame Worms.

On s'étonnait, on s'affligeait surtout, de la disparition de cette dernière, et personne ne semblait admettre qu'elle pût être directement ou indirectement complice de l'assassinat de son mari.

— *Vox populi, vox Dei !* murmura Jobin. C'est vrai quelquefois, souvent même, mais pas toujours. Enfin nous tirerons la chose au clair, ou je ne suis qu'un sot... ce qui m'étonnerait bien !...

L'agent de la sûreté entra dans le premier restaurant qui se trouva sur son chemin, déjeuna solidement, but une bouteille de vin de Bordeaux, héla une voiture qui passait à vide et se fit conduire au quai des Orfèvres où il occupait un petit appartement, au quatrième étage d'une maison de modeste apparence.

Il grimpa chez lui, ouvrit la porte avec un passe-partout dont il ne se séparait jamais, traversa une antichambre absolument démeublée et pénétra dans une pièce assez vaste lui servant de chambre à coucher et de cabinet de travail, ou plutôt de cabinet de toilette.

On eût dit, sauf les dimensions, bien entendu, une loge de comédien,

Le long des murailles étaient suspendus une foule de costumes, depuis la blouse bleue tachée de plâtre de l'ouvrier maçon, ou l'uniforme du simple pioupiou, jusqu'à l'habit noir orné d'une rosette rouge à la boutonnière.

Au-dessus de chaque costume se voyaient accrochées la perruque et la coiffure qui devaient compléter le déguisement.

Près de l'une des fenêtres donnant sur le quai et laissant la lumière entrer à flots, se trouvait une grande table de toilette, surmontée d'une glace mobile.

Des *jards* liquide ou en pâte, des pots de blanc, de rouge et de bistre, des crayons et pastel, des estompes, des pattes de lièvres, enfin les objets variés qui servent aux acteurs pour se *faire une tête*, encombraient la large tablette dans un désordre pittoresque.

Jobin ne passa que quelques instants dans cette pièce et ne modifia d'aucune façon l'apparence qu'il avait reçu de la nature.

Il prit quelque argent, glissa dans l'une de ses poches un revolver de petite dimensions, mit sur son bras un paletot chaud, dans la prévision d'une nuit fraîche, et se rendit à la préfecture de police où il fit désigner deux agents pour l'accompagner.

A six heures et quelques minutes il les retrouvait à la gare, et montait avec eux dans un compartiment du train qui se dirigeait vers la frontière.

Là, s'accotant confortablement dans un des angles, il ferma les yeux et parut dormir... Mais son apparence était trompeuse, il ne dormait pas, il pensait.

Tandis que Jobin prenait le chemin de la Belgique, le juge d'instruction faisait transporter au premier étage le cadavre raidi du banquier.

On l'étendit, tout habillé, sur le lit somptueux de la chambre à coucher.

Les scellés furent posés sur les meubles. Des agents reçurent l'ordre d'exercer dans l'hôtel une surveillance incessante, et comme le baron appartenait, de son vivant, au culte israélite, on fit prévenir le rabbin de la plus proche synagogue, afin qu'il vint prier au près du corps selon le rite juif.

Il importait d'éviter qu'une suspension de paiement, même momentanée, vint jeter la perturbation dans une fraction du commerce parisien.

Les magistrats appelèrent devant eux le caissier Frédéric Muller.

Il reçut l'autorisation de réinstaller les employés dans une partie des bureaux, et de faire retirer de la Banque, par les fondés de pouvoirs et sous sa responsabilité personnelle, les sommes indispensables pour faire face aux échéances et aux remboursements, jusqu'au jour où commencerait la liquidation judiciaire de la maison Worms.

De cette façon, aucun de ceux qui se trouvaient avoir des affaires d'intérêt avec la banque du défunt baron n'aurait sujet de s'inquiéter, et on éviterait toute catastrophe.

Frédéric Muller parut apprécier vivement la sagesse de ces mesures, mais pendant une ou deux secondes son visage devint pâle et ses lèvres blanchirent lorsqu'ils apprit que le cabinet qui avait été sien resterait fermé, jusqu'à nouvel ordre, pour lui comme pour tout le monde.

Il fit observer que divers papiers, renfermés dans ce cabinet lui seraient utiles pour le règlement de certains comptes.

Ce fut en vain.

Le juge d'instruction avait pris avec Jobin l'engagement que nous connaissons. Il ne céda point, et le caissier dut se retirer sans avoir obtenu qu'une exception à la consigne générale fût faite en sa faveur.

Au moment de quitter l'hôtel le jeune substitut rappela M. Roulleau-Duvernet qu'il avait négligé de prendre connaissance de la lettre remise au baron à son valet de chambre, la veille au soir, et adressée à mademoiselle Aline Pradier, avenue de Friedland.

—Vous avez raison... répondit le juge d'instruction; qui sait si cette lettre ne contient pas quelque renseignements utiles?...

Il brisa le cachet et il lut :

" Ah ! que tu n'as donc été gentille et drolichonne ce soir comme un beau petit diable, ma Liline, malgré que je t'avais

refusé bien vilainement les pauvres petits dix mille francs que tu me demandais si calmement !

" Mais ma ladrerie n'était qu'une simple farce fumiste, mon mignon et amoureux canard bleu !... à preuve que je vais descendre de mon pied léger, tout à l'heure, à ma caisse (ma GROSSE CAISSE, comme tu dis), quoiqu'il soit minuit passé, et que j'y prendrai quinze beaux billets de mille, tout neufs, et que je te les porterai demain, à deux heures, avant la Bourse.

" Les cinq mille de supplément seront pour les intérêts des dix mille !..

" Qui ne t'embrasse sur tes deux n'œils?... et qui ne t'aime tout plein?... hein?... "

" C'est ton baron pour la vie.

" NATHANIEL. "

Telles étaient les dernières lignes écrites par le baron Worms, cinq minutes avant de mourir !..

VIII

Pamphile-Timothée Jobin, âgé de vingt-sept ans et demi au mois d'avril 1865, était fils unique d'un père qui possédait, rue des Deux-Portes-Saint-Sauveur, un fonds d'épicerie d'un joli produit. Son père voulait qu'il fut avocat et il se fit agent de police. Il se mit en tête de s'occuper de l'assassinat du baron Worms.

Jobin descendit, accompagné de ses acolytes, et demanda le commissaire de police.

Ce dernier, convaincu que le parquet de Paris agirait sans retard, attendait à la gar : même, dans le cabinet du commissaire de surveillance, les agents qu'on ne pouvait manquer de lui envoyer.

Jobin, après s'être fait reconnaître et avoir exhibé les mandats signés par le juge d'instruction, demanda :

—Comment l'arrestation s'est-elle opérée ?

—De la façon du monde la plus simple, répondit le commissaire; ni bruit, ni scandale... tout a marché sur des roulettes. C'est à peine si quelques voyageurs ont deviné ce qui se passait. Le vicomte de Presles et la baronne Worms se trouvaient seuls dans un compartiment. La merveilleuse précision des signalements envoyés par le parquet faisait ma tâche facile et rendait une erreur presque impossible. La fugitive surtout était parfaitement reconnaissable à la nuance rare de ses cheveux et au petit signe placé au bas de sa joue gauche.—" Vous êtes la baronne Worms, ai-je dit brusquement en ouvrant la portière, et monsieur est le vicomte de Presles ?"—Ils sont devenus très pâles tous les deux et m'ont regardé avec une angoisse manifeste, mais ni l'un ni l'autre ils n'ont eu la pensée de nier leur identité; toute dénégation, d'ailleurs, eût été pour moi comme non avenue.—" Qui donc êtes-vous, monsieur? murmura le jeune homme d'une voix qu'il essayait vainement de rendre un peu ferme.—Je suis commissaire de police et chargé d'une mission pénible, celle d'interrompre votre voyage.—En vertu de quel droit agissez-vous ainsi?—J'obéis à des ordres venus de Paris par le télégraphe... Madame et monsieur veuillez descendre."

—Et ils descendirent aussitôt? demanda Jobin.

—A l'instant même, avec une docilité merveilleuse...

—Sans ajouter un mot? sans faire une question? reprit l'agent.

—Ni un mot, ni une question.

—Semblaient-ils atterrés ?

—Ils semblaient surtout abattus. La jeune femme tremblait si fort qu'elle pouvait à peine se soutenir... Pauvre petite baronne? elle est bien jolie et paraît très-intéressante... Le vicomte de Presles, lui non plus, n'a guère la physionomie d'un malfaiteur... J'espère que l'accusation qui pèse sur eux n'a rien de tout à fait grave... Il s'agit d'un péché mignon, je suppose ?

—Vous vous trompez, répliqua Jobin, il s'agit d'un assassinat ..

Le commissaire de police bondit.

—Grand Dieu! que me dites-vous là? s'écria-t-il. Un assassinat!...

—Commis sur la personne du baron Worms, par le vicomte de Presles, amant de sa femme, de complicité avec cette dernière, mon Dieu! oui... continua l'agent. Assassinat suivi du vol de quelques centaines de mille francs. Voilà de quoi sont inculpés M. de Presles et la baronne.

—Mais c'est effroyable, cela! Fiez-vous donc aux physionomies! Et le crime est prouvé?

devoir les envoyer en prison. Ils sont en lieu sûr, cependant, à l'hôtel voisin de la gare, séparés l'un de l'autre, bien entendu, et gardés à vue par les gendarmes. Me blâmez-vous?

—En aucune façon, Vous avez très bien fait d'agir ainsi. Le vicomte de Presles, je le sais, avait aux bagages une valise assez grande... L'avez-vous retenue?

—Je n'aurais eu garde d'y manquer. La valise est ici, à votre disposition, ainsi qu'une escarcelle en maroquin fauve, assez lourde et fermée à clef, que le jeune homme portait en bandoulière.



L'agent de sûreté s'agenouilla de nouveau, déjoignit les doigts crispés à la mort. (Page 195.)

—Je n'oserais vous répondre affirmativement; je conviens que des charges graves, de formidables apparences, s'élèvent contre le vicomte et contre madame Worms. Mais je dois avouer que les apparences, comme les physionomies, sont quelquefois singulièrement troupeuses. Ma conviction n'est pas encore faite. Où avez-vous mis nos fugitifs?

—Ne soupçonnant point ce que vous venez de m'apprendre, et me trouvant en présence de gens du monde, je n'ai pas cru

—C'est au mieux. Dans combien de temps passera le premier train se dirigeant vers Paris?

—Dans une heure trente-cinq minutes, répondit le commissaire après avoir consulté sa montre.

—Nous prendrons ce train, continua Jobin; quant à présent, veuillez, je vous prie, me faire conduire à l'hôtel où se trouvent les inculpés.

—Je vais moi-même vous servir de guide.

Après cinq ou six minutes de marche, l'agent et le commissaire arrivèrent à une maison d'apparence modeste, auberge plutôt qu'hôtel, ayant au rez-de-chaussée une vaste pièce servant de salle à manger, de salle de billard et d'estaminet, et, au premier étage, cinq ou six chambres meublées. L'ensemble de ces choses était sous le patronage du *Bon Saint-Eloi*.

Malgré l'heure avancée, de nombreux indigènes, grands culotteurs de pipes, grands tarisseurs de chopes, comme Rabagas, emplissaient l'estaminet. Le bruit s'étant répandu qu'une double arrestation avait eu lieu au passage du train de Paris et que les gendarmes gardaient à vue, au *Bon Saint-Eloi*, un superbe jeune homme et une jeune femme de toute beauté, l'un et l'autre vêtus comme des princes, les clients affluaient et jamais, — même aux jours des fêtes les plus carillonnées, le propriétaire de l'établissement n'avait vu faire chez lui une si prodigieuse consommation de faro et de lambic.

Les aménagements de l'auberge étaient si primitifs que, pour monter au premier étage, il fallait traverser la salle basse.

Jobin et le commissaire, escortés de deux agents, avaient à peine franchi le seuil et pénétré dans les nuages de fumée lourde s'échappant des longues pipes de terre bourrées de tabac de contrebande, que leur présence fut signalée ; il se fit un brouhaha soudain et les consommateurs, s'attendant à quelque chose d'extraordinaire, quittèrent leurs places, se pressèrent autour des nouveaux venus et leur barrèrent absolument le chemin. Plusieurs montèrent sur les tables.

— Monsieur le commissaire, dit Jobin, un pareil vacarme, en de telles circonstances, vous semble certainement scandaleux... Donnez l'ordre, je vous prie, d'évacuer cette salle, et invitez ces braves gens à regagner leur logis respectifs. Quand nous redescendrons avec la baronne et le vicomte, je désire que nous ne trouvions personne sur notre passage.

Quelques gendarmes, à qui le service laissait des des loisirs, se trouvaient mêlés à la foule ; le commissaire leur fit signe de s'approcher, et leurs efforts, unis à ceux du propriétaire de l'auberge qui craignait un procès-verbal de contravention, assurèrent, mais non sans peine, le résultat désiré par Jobin.

Les curieux, penauds et désappointés, quittèrent la salle basse, et les gardiens de l'ordre public tinrent la main à ce qu'aucun groupe obstiné ne stationnât, malgré la pluie, devant l'établissement.

Un escalier de bois, très-raide, conduisait à l'étage, coupé dans toute sa largeur par un corridor sur lequel s'ouvraient plusieurs porte numérotées ; à droite les numéros impairs, à gauche les numéros pairs.

Une lanterne ronde, aux vitres poudreuses, suspendue au plafond, éclairait le corridor.

Deux gendarmes assis, leurs longs sabres entre les jambes, montaient paisiblement la garde auprès de deux entre-bâillés, lui se faisant face.

Il se levèrent et se mirent au port d'armes en voyant le commissaire.

— Madame Worms est ici au numéro 3... dit ce dernier à Jobin. M. de Presles vis-à-vis, au numéro 4... Rien de nouveau ? ajouta-t-il en s'adressant à l'un des gendarmes, qui fit le salut militaire et répliqua :

— Rien de rien, mon commissaire... Les prisonniers sont des particulliers tout à fait commode à garder, et ne ne donnent pas le moins de fil à retordre à la force publique... Le pékin du No 4 s'est d'abord promené pendant plus de deux heures de long en large et de large en long dans sa chambre. Quand ses jambes ont refusé le service, il s'est assis et et n'a plus bougé... La petite dame du No 3 est tranquille comme Baptiste... On croit qu'elle dort, n'était sanglote de temps temps, tristement que ça vous met l'âme à l'anvers... La consigne n'était point de les priver de nourriture, on leur a monté des vivres pour se substanter, mais, sauf vot' respect, mon commissaire, je doute qu'ils aient eu seulement l'idée de chiquer les légumes...

— Monsieur le commissaire, dit Jobin, je vais entrer d'abord chez la baronne.

— Désirez-vous que je vous accompagne ?

— Non... je préférerais être seul... si cependant vous le trouvez bon...

— Faites, monsieur... Vous représentez ici la Préfecture et le parquet, et vous êtes le maître absolu.

L'agent de la sûreté s'inclina ; il franchit le seuil de la chambre No 3, et repoussa la porte derrière lui sans cependant la fermer tout à fait.

Une seule bougie, placée dans la cheminée dans un flambeau de cuivre tout oxydé, éclairait faiblement la pièce, assez vaste mais à peine meublée.

La baronne, assise et tournant le dos à la porte, appuyait ses coudes sur une petite table de bois blanc et cachait son visage entre ses mains, à côté d'elle se voyaient quelques aliments intacts.

Valérie Worms avait jeté sur le lit son chapeau de voyage et le grand châle des Indes dont mademoiselle Hortense, la jolie femme de chambre, avait constaté la disparition.

Le corsage de sa robe noire dessinait les contours de sa taille élégante. Des nattes à demi défaites de ses merveilleux cheveux cendrés ruisselaient sur ses épaules dans un désordre qui faisait valoir leur beauté.

La jeune femme était à ce point immobile qu'on aurait pu la croire endormie, ainsi que le gendarme venait de le dire.

Le bruit du plancher mal joint, craquant sous les bottes de Jobin, lui fit faire un mouvement brusque. Elle tourna la tête, et voyant près d'elle un homme jeune encore, dont l'attitude était respectueuse et dont le visage exprimait la compassion, elle se leva, rendit sommairement le salut que lui adressait son visiteur et elle attendit qu'il lui adressât la parole.

XI

Quelques heures auparavant, nos lecteurs s'en souviennent peut-être, Jobin avait longuement contemplé le splendide portrait placé dans la chambre à coucher de la baronne, et il en avait photographié pour ainsi dire les moindres détails dans sa mémoire.

Maintenant que l'originale de ce portrait se trouvait en face de lui, il l'étudiait avec une curiosité qui ne surprendra personne, et, tout en constatant la ressemblance prodigieuse de la peinture et du modèle, il s'étonnait qu'une journée d'angoisses eût pu produire de tels ravages sur cette figure jeune et charmante.

C'étaient bien les mêmes traits purs et corrects, mais contractés, fatigués, presque flétris.

La blancheur mate et délicatement rosée du teint avait disparu. L'épiderme, livide était marbré par endroits de taches bleuâtres. Un cercle de bistre qu'on eût dit tracé à l'estoupe entourait les paupières rougies et gonflées. Une sorte de brouillard, résultant des larmes versées, ternissait l'éclat des yeux aux prunelles d'un bleu sombre. Le corail des lèvres avait pâli.

Debout, immobile et muette, dans sa robe noire relevée sur son jupon rouge, Valérie Worms, avec son regard fixe et ses cheveux épars, semblait l'incarnation de ces deux formes de la douleur qu'on appelle l'angoisse et l'épouvante.

Elles restait belle cependant, mais d'une beauté étrange, inquiétante. Son attitude d'ailleurs et sa physionomie étaient celles d'une martyre et non d'une coupable.

Ceci n'échappa point à Jobin qui, tout en se disant qu'une femme adroite sait composer en toute occasion sa physionomie et son attitude avec plus de talent que le plus habile acteur, s'avoua cependant que la fugitive était bien jeune encore pour être si grande comédienne en une si terrible occurrence.

— C'est à madame la baronne Worms fit-il que j'ai le regret de m'adresser en ce moment ?

— Je suis en effet la baronne Worms, murmura Valérie. Et vous, monsieur qui êtes-vous ?

Jobin salua de nouveau et répliqua :

—Vous voyez en moi, madame, un agent de la brigade de la sûreté, délégué par le préfet de police sur la réquisition du procureur impérial.

En entendant ces mots formidables : *agent de la brigade de sûreté, préfet de police, procureur impérial*, Valérie Worms frissonna de la tête aux pieds, et, pour se soutenir, fut obligée de s'appuyer de la main droite au dossier de la chaise qui se trouvait à côté d'elle.

Au bout de quelques secondes elle fit un violent effort, domina cette émotion, et demanda d'une voix distincte, quoique brisée :

—Qu'allez-vous faire de moi, monsieur ?...

—Vous ramener à Paris, madame, répondit l'agent.

—Quand cela ?...

—Cette nuit même.

Un tremblement convulsif s'empara de nouveau de la baronne.

—Chez mon mari ? balbutia-t-elle avec une sorte d'effarement. Ah ! par grâce, monsieur, tout, tout au monde... mais pas cela !... Je suis coupable, oui, bien coupable, je le reconnais, quoique je ne le sois certes pas autant que vous le croyez sans doute. Ma faute est une faute aux yeux du monde... un crime peut-être devant la loi. Je dois être punie... Qu'on me condamne, qu'on m'emprisonne... Mais me ramener à mon mari, je vous le jure, monsieur, ce serait trop cruelle !... Si vous saviez ce que j'ai souffert, vous auriez pitié de moi !... J'aimerais mieux mourir à l'instant que de repaître devant M. Worms !... Quand il n'avait rien à me reprocher, j'étais déjà si malheureuse... Maintenant je suis coupable envers lui. Il peut le croire du moins... il doit le croire... que serait ce donc alors ?

Jobin tressaillit à son tour.

Il lui paraissait impossible d'être dupe, en cet instant, d'une habileté supérieure. Évidemment les larmes qui tombaient comme une pluie d'orage des yeux de madame Worms n'étaient point des larmes factices... Évidemment cette femme anéantie, brisée, qu'un frisson d'épouvante secouait du crâne aux talons, et qui tendait vers lui ses deux mains suppliantes, ne jouait pas une comédie.

L'agent sentait grandir les doutes qui s'étaient emparés de lui à un certain moment de l'enquête, et que le juge d'instruction avait traités de chimériques.

La baronne devait être innocente au moins de toute participation, même indirecte, à l'assassinat. Elle ignorait qu'un crime eût été commis... Elle croyait son mari vivant !... Cette conviction s'empara de Jobin et le domina, mais son impassibilité ne se démentit point, et rien sur son visage ne laissait en lui.

—M. le baron Worms, reprit-il, semble vous inspirer, madame, une profonde terreur.

—Bien profonde, oui, c'est vrai.

—Vous avez donc beaucoup à vous plaindre de lui ?...

—Je ne me plains pas, monsieur... ce serait indigne de moi... et je regrette qu'un cri de détresse se soit tout à l'heure échappé de mes lèvres... En apprenant que vous alliez me reconduire à la maison de mon mari, j'ai cessé pendant un instant d'être maîtresse de mon émotion.

—Je n'ai garde d'insister, madame... mais il n'en est pas moins acquis pour moi que vous êtes malheureuse... Ignorez-vous donc que, lorsque la vie commune devient intolérable, il existe des moyens de s'y soustraire... des moyens légitimes et légaux ?

—Lesquels ?

—La séparation judiciaire, par exemple...

—La séparation ! répéta Valérie. Ah ! monsieur, mon mari n'y consentirait jamais ! Je le connais bien, allez !... C'est pour cela que j'ai voulu fuir... Vous le voyez, monsieur, je n'ai point réussi, et maintenant la mort seule peut briser ma chaîne...

—La mort du baron Worms, n'est-ce pas ? demanda Jobin en attachant sur les yeux de la baronne un de ces regards qui descendent jusqu'au fond des âmes.

—C'est de la mienne que je parle, monsieur, répliqua la jeune femme. Dieu me garde, malgré tout, de souhaiter malheur à l'homme dont je porte le nom !

Cette réponse fut faite avec un tel accent de sincérité que Jobin se sentit ému.

—Vous venez de me dire, madame, reprit-il au bout d'un instant, que votre mari ne consentirait point à une séparation.

—Hélas !... j'en ai la certitude...

—Comment avez-vous pu croire, alors, qu'il ne ferait aucune démarche pour vous arrêter dans votre fuite ?

—Ah ! monsieur, pas un seul instant je ne me suis leurrée de cette chimère, mais j'espérais, une fois à l'étranger, faire perdre ma trace en déguisant mon nom et en cachant ma vie. Je comptais voyager beaucoup, changer longtemps de place, avant de choisir une retraite où je disparaîtrais tout à fait...

—Il en coûte très-cher pour mener cette existence errante, continua l'agent. M. le vicomte de Presles, sans doute, est riche ?...

Un flot de sang monta du cœur de la baronne à son pâle visage, et le couvrit d'un nuage pourpre.

—Je n'en suis rien... répondit-elle vivement ; cela m'importe peu ! M. de Presles n'aurait osé m'offrir que son dévouement, et je n'aurais accepté de lui que cela, il le sait bien...

—Vous avez alors vous-même des ressources personnelles importantes ? Quand on quitte son pays sans esprit de retour, on emporte avec soi de grosses sommes.

—J'emportais ceci, monsieur, répliqua Valérie en prenant sur une chaise le sac à main en cuir de Russie dont mademoiselle Hortense avait parlé au juge d'instruction.

Elle pressa le ressort et tira du nécessaire de voyage plusieurs écrans qu'elle ouvrit. Ils contenaient diverses parures de diamants, de perles et de rubis, d'une grande beauté et d'une valeur considérable.

—Ah ! ces bijoux maudits, reprit-elle, j'avais le droit de les conserver... Ils sont bien à moi. M. Worms les a placés dans la corbeille lorsque s'est accompli le funeste mariage qui me liait à lui... Aux termes du contrat ils m'appartiennent, et j'en puis disposer à ma guise... Ce même contrat me reconnaît, en outre, la propriété d'une somme de trois cents mille francs, mais je l'abandonne... Je n'y prétends rien... je n'en réclamerai jamais un sou...

—Pourquoi donc ? Ces trois cent mille francs, je le suppose, constituaient votre apport dotal ?

—Non, monsieur... j'étais pauvre... absolument pauvre... je n'apportais rien... que moi-même, hélas !

—Mais alors le baron Worms, en vous reconnaissant cent mille écus que vous ne possédiez pas, faisait preuve de grandeur et de générosité, ce me semble.

—Oui, vous avez raison... murmura Valérie en baissant la tête. M. Worms était grand... il était généreux...

Après un silence de quelques secondes, l'agent continua :

Laissez-moi vous conseiller, madame, de prendre quelque nourriture... Vous avez besoin de toutes vos forces pour résister aux fatigues que vous venez de subir et à celles que vous subirez encore... Avant une heure, nous repartirons.

—Pour Paris ? répéta Valérie avec un nouveau frisson.

—Oui, madame, pour Paris... j'ai des ordres et je dois les exécuter...

—Eh ! bien, soit, monsieur... je me sou mets puisqu'il le faut, mais il existe, je le sais, une maison où l'on enferme, en attendant que la justice ait prononcé sur elles, les femmes qui, comme moi, sont ou paraissent coupables d'avoir oublié leurs devoirs... Si pénible que puisse être l'existence en cette triste maison, je vous demande comme une grâce de m'y conduire... cela dépend de vous, n'est-ce pas ?

—Non, madame... Je ne suis rien, absolument rien, qu'un instrument docile. Comme le soldat, je reçois une consigne, et, comme lui, je l'exécute... Demain, ou plutôt aujourd'hui, car il est minuit passé, vous paraîtrez devant un magistrat, et c'est lui qui décidera de votre sort.

—Ce magistrat m'entendra-t-il avant que mon mari m'ait revue et en l'absence de ce dernier ?

— Sans aucun doute...

— Eh bien ! s'il le faut, j's lui dirai tout... et il aura pitié de moi... Vous avez raison, monsieur, je veux garder mes forces. J'en aurai besoin... Je vais suivre votre conseil...

Et madame Worms prit quelques bouchées du pain et de la viande froide qui se trouvaient sur la petite table.

— Je suis heureux, madame, de vous voir aussi raisonnable, et dans peu d'instants je viendrai vous chercher... dit Jobin en saluant la baronne et en se dirigeant vers la porte.

Valérie l'arrêta du geste.

— En un mot, monsieur... murmura-t-elle.

L'agent revint sur ses pas.

— Vous semblez bon... poursuivit la jeune femme, et je suis sûre que toute rigueur inutile est loin de votre pensée... vous répondez donc à une question ?

— Si je le puis sans marquer à mon rigoureux devoir, oui, madame...

— Eh bien ! M. de Presles, lui, n'est coupable de rien... il est libre, n'est-ce pas ?

— Je regrette d'avoir à vous désabuser... M. de Presles se trouve dans la même situation que vous...

— Prisonnier pour moi ! à cause de moi ! balbutia Valérie en joignant les mains. Oh ! mon Dieu ! Combien va lui coûter cher son généreux dévouement ! Pourrais-je au moins le voir, lui parler ? ajouta-t-elle.

— Non, madame... tout entretien entre vous et M. de Presles est absolument interdit...

— Quoi ! même en votre présence ? je voudrais lui dire un mot cependant... un seul mot, que vous entendrez.

— N'insistez point, madame, je vous en prie, interrompit l'agent, la chose que vous me demandez est absolument impossible, et l'unique résultat de vos supplications serait de rendre très-pénible l'exécution d'un mandat que, néanmoins, je remplirai jusqu'au bout.

Jobin salua la baronne, et, cette fois, quitta la chambre.

Le commissaire l'attendait dans le couloir et lui demanda curieusement :

— Eh bien ! y a-t-il du nouveau ? Savez-vous quelque chose ? Cette jeune dame a-t-elle avoué ?

— J'aurai l'honneur de vous faire observer, monsieur le commissaire, répliqua Jobin, qu'il ne m'appartenait nullement de procéder à un interrogatoire, et que j'ai dû me borner à certaines constatations judiciaires... L'affaire dont il s'agit n'a donc pas fait un pas... Permettez-moi de continuer, chez M. de Presles, ce que j'ai commencé chez la baronne...

Et Jobin franchit le seuil de la chambre No 4,

Gilbert de Presles, nous l'avons entendu dire au gendarme, après avoir marché fiévreusement de long en large pendant plusieurs heures, s'était laissé tomber, briser de fatigue, sur une chaise, il se leva en voyant entrer Jobin, et rendit à ce dernier le salut qu'il en recevait.

Le valet de chambre de M. Worms (peut-être ne l'a-t-on pas oublié) avait décrit le vicomte en ces termes : Un bien joli homme ! un type d'élégance ! un chic énorme ! vingt-six ou vingt-sept ans... grand et mince... des cheveux châtain, coupés assez courts et naturellement bouclés... des yeux gris... des moustaches presque blondes, fins et très-longues, point de favoris... une petite cicatrice à la joue droite, provenant d'un coup d'épée reçu dans un duel.

Tout ceci, nous ne parlons pas, bien entendu, de la cicatrice à peine visible, constituait un ensemble charmant et de la plus parfaite distinction.

Peut-être pouvait-on reprocher dans l'habitude de la vie à Gilbert de Presles de paraître savoir un peu trop qu'il était beau garçon ; mais, au moment où nous le présentons à nos lecteurs, ni son visage ni son attitude n'offraient la moindre trace de cette instinctive fatuité.

La pâleur livide de ses joues contrastait avec le feu sombre de ses regards.

— Monsieur, s'écria-t-il en faisant deux pas vers Jobin, depuis de longues heures, depuis le moment de mon étrange

arrestation, je me heurte contre des gens qui ne savent rien ou qui ne veulent rien me dire. Savez-vous quelque chose, vous, et consentirez-vous à m'apprendre enfin pourquoi je suis prisonnier ?

XII

L'agent de la sûreté attaché sur M. de Presles le même regard fixe et investigateur avec lequel, un instant auparavant, il avait essayé de lire au fond de l'âme de la baronne.

Le vicomte ne baissa point les yeux.

— Vous me demandez le motif de votre arrestation, monsieur ? dit Jobin d'une voix lente.

— Certes !...

— Il me semble que, mieux que personne, vous devez le connaître.

— Sur mon honneur, monsieur, je vous jure que je l'ignore.

— Sur votre honneur !... en vérité !... fit le détective avec ironie.

— Ah ! murmura Gilbert, vous ne me croyez pas !

— Non, monsieur, je ne vous crois pas.

En recevant ce démenti si net, M. de Presles oublia sa situation. L'homme du monde se révolta. Ses yeux étincelèrent.

— Monsieur ! s'écria-t-il avec un accent de menace, en faisant deux pas vers Jobin immobile, monsieur, prenez garde !

— Je vous conseille de parler moins haut, dit simplement le policier.

Le vicomte était déjà calmé.

— Qui êtes-vous, monsieur ? demanda-t-il d'un ton sec.

— Un agent de la Préfecture.

— Ah !

Après avoir articulé dédaigneusement ce monosyllabe, Gilbert de Presles tourna le dos à son interlocuteur et retourna s'asseoir.

Il y eut un instant de silence.

Jobin contemplait avec une sorte de pitié ce beau jeune homme dont la contenance était redevenue assurée, fière, presque hautaine.

— Est-ce l'attitude d'un coupable ? se demandait-il. Si véritablement il a tué le baron Worms, il est plus fort que nature !

Le vicomte réfléchissait et se disait tout bas :

— Je suis à la discrétion de cet agent. Si je le blesse par un mépris visible, il peut se venger non-seulement sur moi, mais sur Valérie... Je dois le ménager... il le faut... non pour moi, mais pour elle...

De nouveau il quitta son siège, et revenant auprès de Jobin, il reprit :

— Jo vous ai tout à l'heure affirmé, monsieur, que j'ignorais la cause de mon arrestation ! c'est la vérité littérale... Il me paraît en effet impossible d'admettre que M. Worms, instruit, je ne sais comment, de ma présence dans le train où voyageait madame Worms, et supposant qu'une rencontre due au seul hasard était préméditée, ait porté plainte contre la baronne et contre moi... Une telle supposition serait une offense grave au bon sens du boron et à la réputation sans tache de sa femme.

— Etes-vous sûr également, monsieur, répondit Jobin, que le hasard seul dont vous parlez vous ait conduit la nuit dernière, un peu après minuit, à l'hôtel du *Brabant*, dans la même voiture que madame la baronne ?...

— Ah ! balbutia Gilbert avec un geste de désespoir, M. Worms sait aussi cela ! Alors la malheureuse femme est perdue... perdue à tout jamais... et pourtant, je le jure sur mon âme immortelle, et pourtant elle est innocente... Ah ! cet Allemand... il sert sans pitié !...

— Vous conviendrez, répliqua Jobin, que l'innocence de madame Worms, en de telles circonstances, doit paraître à son mari tout au moins problématique...

— Eh ! monsieur, les apparences, bien souvent, sont menteuses !... Mieux que personne vous devez le savoir, vous qui

voyez l'envers de tous les crimes... D'ailleurs, si le baron se regarde comme offensé par moi, je suis à ses ordres... Qu'il me provoque... Je ne me défendrai pas... Qu'il me tue, s'il lui faut du sang pour laver la tache imaginaire faite à son honneur... Mais qu'il épargne sa femme!... Elle ne survivrait pas au scandale d'un procès pour cause de mauvaise conduite.

—Ah! murmura Jobin assez haut pour être entendu, s'il n'y avait que cela!...

M. de Presles regarda l'agent d'un œil effaré.

—S'il n'y avait que la faute? répéta-t-il: il y a donc autre chose?... quoi?... qu'y a-t-il!...

—Eh bien! mais, et la caisse ouverte!... et les billets de banque disparus?... n'est-ce rien, ce petit détail!...

—On a volé! cria le vicomte.

—Un peu plus de quatre cent cinquante mille francs, mon Dieu! oui... Une jolie somme...

—Et je suis accusé de vol?... Et je suis arrêté comme voleur?

—Qui diable voulez-vous qu'on accuse? Qui diable voulez-vous qu'on arrête?

Une rauque exclamation s'échappa de la gorge de Gilbert de Presles. Il devint pourpre, puis livide; il chancela comme un homme qui vient de recevoir un coup de maillet sur la tête et parut prêt à tomber à la renverse.

Déjà Jobin s'appropriait à le soutenir.

Il n'en eut pas besoin. La réaction fut immédiate. Le vicomte reprit possession de son sang-froid, releva la tête avec un sourire d'une expression étrange, et dit:

—Allons, c'est aussi trop absurde!... On manque le but quand on le dépasse!... Le baron, dans son hainex aveuglement, essaye de me flétrir... La honte en retombera sur sa tête...

—Que supposez-vous donc? demanda Jobin, stupéfait de ce langage.

—Je suppose que M. Worms s'est volé lui-même, pour donner une base à l'occasion insensée qu'il voulait lancer contre moi... Mais je suis tranquille... la justice, grâce à Dieu, verra clair dans cette infamie... Qu'allez-vous faire de nous, monsieur?

—Vous conduire à Paris...

—Quand partons nous?

—Dans un instant.

—Tant mieux... j'ai hâte de me trouver en présence d'un magistrat... Puis-je parler à madame Worms?...

—C'est impossible...

—Nous ne voyagerons donc pas ensemble?...

—Si, mais dans des compartiments séparés, et, avant le départ, il me faut remplir un devoir pénible...

—Un devoir pénible, répéta Gilbert. Lequel?

—Celui de m'assurer que vous ne portez sur vous aucune arme cachée...

—Le vicomte tressaillit.

—En d'autres termes, vous allez me fouiller?... demanda-t-il d'une voix sordide.

—C'est indispensable...

—Fuyez, monsieur.

L'agent de la sûreté passa légèrement ses mains sur les vêtements du jeune homme et n'y trouva rien de suspect.

—Deux de mes subordonnés seront vos compagnons, dit-il ensuite; vous n'aurez à vous plaindre en aucune façon de leur politesse, mais je vous engage à ne leur adresser aucune question, leur consigne rigoureuse étant de ne pas vous répondre. Je crois inutile d'ajouter qu'une tentative faite par vous pour déjouer leur surveillance n'aurait nulle chance d'aboutir et ne pourrait qu'aggraver votre situation.

M. de Presles haussa les épaules et le policier sortit de la chambre, entièrement convaincu que le vicomte n'avait point assassiné le baron Worms, mais se demandant de quelle manière il lui serait possible de démontrer son innocence, si véritablement il n'était pas coupable.

Et nous devons ajouter qu'il cherchait en vain le mot de l'énigme ainsi posée.

Le commissaire prévint l'agent qu'il était temps de se rendre à la gare pour ne point manquer au passage le train se dirigeant vers Paris.

Jobin quitta le premier hôtel du bon Saint-Eloi avec madame Worms, qui, brisée par l'émotion, le chagrin et l'épouvante, fut obligée de s'appuyer sur son bras pour parcourir un espace de quelques centaines de pas à peine.

Un instant après, le vicomte sortit à son tour, escorté par les deux agents en sous-ordre, et suivi à distance par les deux gendarmes.

On le fit attendre sur le quai.

Il chercha des yeux Valérie et ne l'aperçut point.

Jobin avait conduit madame Worms dans le bureau du commissaire de surveillance, où elle se trouvait à l'abri de toute curiosité indiscrète.

Le train arriva, et, tandis qu'on procédait à la visite de la douane, aucun compartiment ne se trouvant libre, on ajouta une voiture au train, sur la réquisition du commissaire de police.

M. de Presles prit place dans la première caisse avec les agents.

Jobin installa la baronne dans la seconde, et s'assit en face d'elle.

A la lueur faible de la veilleuse du plafond il ne pouvait voir son visage, caché d'ailleurs par un voile épais, mais son attitude affaissée exprimait si bien un désespoir immense, qu'il se sentit pris d'une profonde compassion pour la malheureuse femme.

Pendant toute la nuit madame Worms pleura silencieusement et Jobin, comme un dramaturge préparant le scénario d'une pièce dont l'intrigue doit être touffue, posa dans son esprit les jalons principaux de la contre-enquête qu'il se proposait d'entreprendre, pour son propre compte, parallèlement à celle du juge d'instruction.

On arriva en gare de Paris.

Jobin avait eu soin d'expédier une dépêche à qui de droit.

Deux fiacres attendaient.

Le vicomte et ses gardiens montèrent dans l'un, Valérie et Jobin dans l'autre, et les véhicules prirent le chemin de la Conciergerie.

Aussitôt après avoir fait écrouer les prévenus, l'agent, sans même se donner le temps de déjeuner, gagna l'une des galeries du Palais de Justice sur lesquels s'ouvrent les cabinets des juges d'instruction, et fit prévenir M. Roulleau-Duvernet qu'il se tenait à ses ordres.

Le digne magistrat ne le laissa pas attendre longtemps.

Il expédia rapidement l'interrogatoire auquel il procédait, et donna l'ordre d'introduire le nouveau venu.

—Ah! vous voilà, Jobin, lui dit-il, vous n'avez perdu ni une heure ni une minute, vous êtes l'exactitude même, c'est très-bien. M'apportez-vous de bonnes nouvelles? Le vicomte et la baronne, dans ce trouble d'esprit qui suit presque toujours une arrestation imprévue et foudroyante comme celle-là, ont-ils avoué leur crime?

—Non, monsieur le juge d'instruction, ils n'ont rien avoué, pas même pour leur fuite pour laquelle madame Worms ne peut croire qu'elle est poursuivie et arrêtée. Elle se prétend irréprochable.

—Leur attitude?

—Est celle d'honnêtes gens injustement accusés. Voici d'ailleurs le résumé très exact de ce qui s'est dit entre eux et moi.

Jobin raconta par le menu, au juge d'instruction, les choses que nos lecteurs savent déjà.

Quand il eut achevé, M. Roulleau-Duvernet hochait la tête en s'écriant:

—Saperlipopette! (volontiers il se permettait cet innocent juron). Saperlipopette! Ces gens sont très-forts! Qu'en pensez-vous, Jobin?

—Mon Dieu! monsieur le juge d'instruction, répliqua l'agent, je ne sais trop, en vérité, comment vous faire cet aveu.

Je pense que, s'ils paraissent forts, c'est qu'ils ne sont pas coupables.

Rou'leau-Duvernet bondit.

—Hein ? s'écria-t-il, vous dites ?

Jobin répéta sa réponse.

—Mais c'est absurde ! reprit le juge. Il y a contre eux une montagne de preuves ! Tout les accuse ! absolument tout !

—Je le sais.

—Eh bien ?

—Eh bien ! c'est justement pour cela que je crois qu'ils sont innocents. . .

XIII

M. Rouleau-Duvernet haussa les épaules.

—Prenez garde, Jobin, dit-il avec quelque froideur, un agent sérieux doit éviter, par-dessus tout, la fantaisie et le paradoxe. Je vous vois dans une fausse route. Vous avez une façon de nier l'évidence qui me ferait douter de votre bon sens. . .

—Mais, monsieur le juge d'instruction, hasarda Jobin.

—En voilà assez ! interrompit sévèrement le magistrat. Je n'ai ni le temps ni le désir de discuter avec vous. Vous avez été roulé comme un enfant par des gens à qui je me charge de faire avouer leur crime en dix minutes. Où est la valise de M. de Presles ?

—Au greffe, monsieur le juge d'instruction.

—Que m'apportez-vous là ?

—Le sac à bijoux de la baronne, et l'escarcelle de voyage du vicomte.

—Qu'y a-t-il dans cette escarcelle ?

—Je l'ignore. Elle est fermée à clef, et, comme elle a été enlevée à M. de Presles au moment même de son arrestation, j'ai cru de mon devoir de réserver à monsieur le juge d'instruction le soin de la faire ouvrir sous ses yeux.

—Déposez ces objets sur mon bureau. Bien. Dites-moi, Jobin, depuis qu'ils sont arrêtés et gardés à vue, les prévenus n'ont pu communiquer ensemble et s'entendre pour leurs réponses, n'est-ce pas ?

—Il leur a été matériellement d'échanger soit une parole, soit un signe.

—A merveille... Allez transmettre mes ordres à la Conciergerie ; qu'on m'amène sur-le-champ le vicomte de Presles et tenez-vous à ma disposition... Je puis avoir besoin de vous d'une minute à l'autre. . .

Jobin, singulièrement penaud d'avoir été si mal compris, s'inclina et sortit.

Dix minutes après, Gilbert faisait son entrée dans le cabinet tendu de papier vert et meublé d'un grand bureau chargé de dossiers, d'un fauteuil pour le juge d'instruction, d'une chaise pour le greffier, et de deux autres sièges.

Rien ne se peut imaginer de plus mesquin que l'aspect général de ces pièces étroites qui se ressemblent toutes, et qui, malgré leur vulgarité, semblent sinistres quand on se souvient que la justice y prépare le terrible travail dont l'échafaud est parfois le dernier mot.

Comment exprimer ce qu'avait souffert le jeune homme en traversant ainsi qu'un criminel, sous la conduite d'un gendarme, un labyrinthe de couloirs, en gravissant des escaliers où il rencontrait à chaque pas des avocats en robe, qui surpris de son apparence distingué, le regardaient curieusement et surtout en pénétrant dans la longue galerie pleine de gens dont quelques-uns peut-être le connaissaient.

Il sentait son cœur comprimé douloureusement comme sous l'étreinte d'une main impitoyable. La honte, l'angoisse, la colère résultant du sentiment de son impuissance absolue faisaient affluer le sang à son cerveau, les veines de ses tempes battaient avec une violence inouïe, il ne distinguait rien ; il lui semblait que sa tête allait éclater.

En franchissant le seuil du cabinet, en se trouvant en présence du magistrat, il éprouva un soulagement relatif.

Il allait donc enfin pouvoir s'expliquer. La lumière se ferait

dès ses premières paroles. La situation effroyable qui l'écrasait touchait certainement à son terme.

En disant ces choses, il respirait plus librement. Le nuage qui l'aveuglait devenait moins opaque.

Il salua le juge d'instruction en homme de monde.

M. Rouleau-Duvernet ne lui rendit pas son salut.

Cette nouvelle blessure, cette blessure inattendue, fut horriblement cuisante pour M. de Presles. Dans quel abîme roulait-il donc ? Trouvait-il un ennemi devant lui, au lieu du sauveur espéré ? . . .

Son cœur, dilaté un instant, se serra de nouveau.

Le juge d'instruction lui indiqua de la main une chaise fondée de erin noir, placée devant son bureau, et dit :

—Asseyez-vous. . .

Gilbert obéit.

—Monsieur, murmura-t-il d'une voix qu'il s'efforçait vainement de rendre assurée, l'agent de police chargée par vos ordres de procéder hier à mon arrestation m'a laissé comprendre qu'une honteuse accusation pesait sur moi... Une accusation de vol ! il y a là, monsieur, un effroyable malentendu... J'ai hâte de me justifier d'un crime impossible, et je vais. . .

—Attendez que je vous interroge, ordonna sèchement le juge d'instruction. Greffier, écrivez.

Gilbert baissa la tête avec un découragement profond.

—C'est un ennemi... pensait-il, je suis perdu !

Après un instant de silence, Rouleau-Duvernet commença l'interrogatoire :

—Quel est votre nom ? demanda-t-il.

—Gilbert-René, vicomte de Presles.

—Votre âge ?

—Vingt-sept ans. . .

—Etes-vous marié ?

—Je suis garçon.

—Où êtes-vous né ?

—Au château de Presles, en Picardie.

—Ce château, dont vous portez le nom, vous appartient-il ?

—Il a été vendu il y a quinze ans, après la mort de mon père, au moment où on liquidait les affaires de la succession.

—Où demeurez-vous ? . . .

—A Paris, rue Neuve-des-Mathurins, No 21.

—Quelle est votre profession ?

—J'ai suivi les cours de l'école de droit et passé mes examens. Je suis avocat.

—Vous n'êtes point inscrit au tableau d'ordre ?

—Non, monsieur, et je ne l'ai jamais été. . .

—Que faites-vous donc ! . . .

—Rien.

—Vous êtes un homme de loisir ! Alors vous avez de la fortune ?

—Très-peu. . . Mon père ayant compromis presque tout son avoir dans des spéculations malheureuses, j'ai hérité seulement de cinquante mille francs. . .

—Deux mille cinq cents livres de rente. . . On ne mène pas avec cela l'existence mondaine qui est la vôtre. . .

—Un proche parent... un oncle... le marquis de Faverno, veut bien me servir une pension annuelle de mille écus. . .

—Cinq mille cinq cents francs vous suffisent-ils donc pour faire face aux besoins matériels, et subvenir aux frais de votre élégance ? . . .

—Je vais beaucoup dans le monde. . . Je suis un joueur de whist qu'on dit habile, et la chance me favorise. . .

—Ah ! ah ! l'argent du jeu ! et vous le comptez parmi vos ressources ?

—Pourquoi non ?

Il y eut un nouveau silence ; puis le juge d'instruction, regardant M. de Presles bien en face, lui dit brusquement :

—Vous êtes l'amant de la baronne Worms.

Gilbert tressaillit et devint pourpre.

—Non, monsieur ! répliqua-t-il avec force... Non ! cent fois non ! Vous calomniez la vertu la plus pure !

—Ainsi, vous niez l'évidence ?

— Cette évidence, c'est donc est-elle ? J'éprouve pour madame Worms une affection profonde et respectueuse, un dévouement sans bornes... Cela je l'avoue et je m'en fait gloire, mais je défie le monde entier de trouver rien qui ne soit absolument chaste dans mes relations avec elle...

— Dites-moi quel a été l'emploi de votre temps pendant soirée d'avant-hier, à partir de onze heures du soir... Je vous prévient, pour vous éviter d'inutiles mensonges, que cet emploi m'est connu minute par minute...

Pourquoi me le demandez-vous, alors ?

— Vous êtes ici, non pour m'interroger, mais pour me répondre... Répondez donc !...

Jamais trouble ne fut pareil à celui de Gilbert. Chacun des paroles qu'il allait prononcer serait une accusation contre Vaurie, il le comprenait bien, et cependant il fallait parler, car le silence l'accuserait plus encore...

Il tremblait...

Des gouttes d'une sueur froide perlaient sur son front à la racine de ses cheveux...

— J'attends, dit le juge d'instruction.

— Eh bien ! monsieur, balbutia le vicomte, je suis arrivé en voiture, un peu avant minuit, à la porte du jardin qui se trouve derrière l'hôtel du baron Worms. J'ai pénétré dans le jardin.

— Par la petite porte, naturellement.

— Oui, monsieur.

— Vous aviez une clef de cette porte ?

— J'en avais une, répondit Gilbert d'une voix faible comme un souffle.

— Vous la teniez de la baronne, bien entendu, et cette clef vous ouvrait, non-seulement le jardin, mais la maison, mais la chambre à coucher de la femme du banquier.

— Jamais, monsieur, cria Gilbert, jamais, non, pas un fois, je le jure ! pas une seule fois, je n'ai franchi, la nuit, le seuil de l'hôtel...

— Ainsi, selon vous, reprit Rouleau-Duvernet, vos rendez-vous nocturnes avec madame Worms avaient lieu dans le jardin ?

— Oui, monsieur, et ce que vous appelez des rendez-vous n'étaient que des causeries intimes, durant quelques minutes tout au plus et à de longs intervalles...

— Revenons à la soirée d'avant-hier... il est minuit passé ; vous voilà dans le jardin... la baronne vient vous y rejoindre, allez-vous me dire ?

— Oui, monsieur.

— Qu'avez-vous fait alors ?...

— J'ai conduit madame Worms à la voiture qui nous a menés, en face de la gare du Nord, à l'hôtel de Brabant où j'avais retenu deux chambres... La baronne a passé le reste de la nuit dans une de ces chambres, et, le matin venu, nous avons pris ensemble le premier train partant pour Bruxelles.

— Ainsi, vous enlevez une femme à son mari et vous soutenez n'avoir avec cette femme que les rapports les plus respectueux ?... les plus fraternels ?...

— Je le soutiens parce que c'est vrai...

— Pourquoi l'enleviez-vous, alors ?...

— Pour la soustraire à l'existence lamentable qui lui était imposée par son mari et que, malgré tout son courage, courage poussé jusqu'à l'héroïsme, elle ne pouvait endurer plus longtemps...

— M. Worms rendait sa femme malheureuse ?...

— Oui, monsieur...

— De quelle manière ?...

— De toutes les manières... il l'humiliait avec une cruauté froide... il lui reprochait dans les termes les plus durs de l'avoir enrichie en l'épousant... il lui donnait des rivaux de bas étage, et il poussait l'oubli de toute convenance, de toute pudeur, jusqu'à introduire des créatures perdues dans le domicile conjugal...

— Vous formuler là des faits graves, mais qui ne sont rien moins que prouvés...

— Ils sont publics. Les scandales dont je parle se sont

renouvelés à maintes reprises. J'en ai moi-même été l'un des témoins.

— Soit. L'instruction vérifiera. Bref, à vous entendre, votre rôle auprès de madame Worms aurait été celui d'un consolateur désintéressé ?

— Oui, monsieur...

— Il est difficile d'admettre qu'un homme de votre âge n'ait point ressenti pour une femme jeune, belle et malheureuse comme la baronne, un sentiment plus tendre que la simple amitié...

— Eh ! monsieur, je n'analysais pas ce qui se passait en moi. Je savais que mon respect sans bornes égalait mon affection et mon dévouement. Voilà tout... et c'était assez.

XIV

Le juge d'instruction continua :

— Si vous aviez réussi à passer à l'étranger en compagnie de madame Worms, quels étaient vos projets ?

— Je comptais voyager avec elle, tous deux sous des noms supposés, assez longtemps pour faire perdre nos traces, puis ensuite installer la baronne dans quelque introuvable retraite et lui consacrer mon existence.

— Platoniquement, toujours !

— Oui, monsieur... oui, certes ! En ce moment cela vous paraît invraisemblable, mais quand vous aurez vu celle de qui nous parlons, vous comprendrez combien peut et doit être pure la tendresse inspirée par elle.

— Vous avez parlé de longs voyages et d'une installation bien cachée, bien mystérieuse... On ne va pas loin avec les quelques milliers de francs dont vous pouviez disposer chaque année.

Madame Worms emportait des pierreries pour une somme importante, facilement réalisable.

— Vous vous proposiez de vivre, sans doute, avec la fortune personnelle de la baronne ?

Un nouveau flot de sang vint empourprer le pâle visage du vicomte de Presles.

— Ah ! monsieur, balbutia-t-il, qu'ai-je donc fait pour mériter de votre part un si profond mépris ? Vivre aux dépens d'une femme ! De quel droit me soupçonnez-vous capable d'une action si lâche ?

— Répondez ? dit presque durement Rouleau-Duvernet. Sur quelles ressources comptiez-vous ?

— J'avais de l'argent.

— Combien ?

— Près de cinquante mille francs.

— Où est cet argent ?

— Dans l'escarcelle qui m'a été enlevée au moment de mon arrestation.

Rouleau-Duvernet prit sur son bureau le petit sac de maroquin suspendu à une courroie de cuir verni et fermé par une mignonne serrure, et dit en le tendant au vicomte :

— Voici l'objet dont il est question... ouvrez-le.

M. de Presles introduisit dans la serrure un clef microscopique.

Le magistrat tira de l'un des compartiments de l'escarcelle un paquet de billets de banque, et de l'autre trois rouleaux d'or, de mille francs chacun.

Il compta les billets, ils étaient également de mille francs, il y en avait quarante-cinq.

— Quarante-huit mille francs ! dit-il. Comment vous trouvez-vous avoir une pareille somme dans les mains ?

— C'est bien simple. J'ai fait vendre mes rentes à la Bourse, il y a trois jours.

— Par un agent de change ?

— Oui.

— Son nom ?

— M. Jules Blerzy.

— Alors les capitaux que voilà représentent tout ce que vous possédez, en dehors des libéralités de votre parent ?

—Oui, monsieur.

Il y eut un silence, puis, brusquement, à brûle-pourpoint en quelque sorte, Roulleau-Duvernét demanda :

—Qu'avez-vous donc fait des quatre cent cinquante-sept mille franc en billets de banque et encore que vous avez pris au baron Worms, après avoir tenté de l'assassiner ?

M. de Presles, en entendant ces mots, se dressa avec une si grande impétuosité que le gendarme, debout dans l'un des angles du cabinet et croyant que le prévenu allait se livrer à quelque acte de violence, se précipita et voulut le saisir à bras-le-corps.

Mais déjà le vicomte était retombé sur sa chaise comme un homme frappé de la foudre.

—Ainsi, murmura-t-il d'une voix presque éteinte, ce n'est seulement de vol, c'est d'assassinat qu'on me croit coupable !

—Et je vais vous dire comment les choses se sont passées : reprit Roulleau-Duvernét, s'emparant de la version, et presque des expressions de Jobin. Une fois dans l'hôtel, et au moment d'en sortir avec la baronne pour n'y plus rentrer, vous avez résolu de mettre la main sur les sommes considérables que devait renfermer la caisse, mais les serrures solides et les combinaisons secrètes vous opposaient un obstacle insurmontable... l'idée vous est venue de faire ouvrir le coffre fort par le banquier lui-même, M. Worms venait de rentrer. Vous l'entendiez marcher au-dessus de vous. Vous étiez certain qu'il suffirait d'un bruit léger pour attirer son attention et pour l'engager à descendre. Vous avez écrit rapidement, en déguisant votre écriture, les quelques lignes que voici...

Le juge d'instruction prit, parmi les papiers entassés sur son bureau, la lettre anonyme que nous connaissons et la lut tout haut, puis il poursuivit :

—A peine acheviez-vous, que le banquier descend. Vous placez l'écrit accusateur bien en vue, puis, tapi derrière un meuble ou caché sous un rideau, étouffant votre haleine, imposant silence aux battements de votre cœur, vous attendez, comme le jaguar blotti dans l'ombre des buissons épais attend sa proie pour l'égorger...

—M. Worms franchit le seuil, voit le billet anonyme, le lit, et, voulant s'éclaircir sans retard, ouvre sa caisse...

—Le moment est venu... Vous bondissez sur lui, vous l'abattez d'un coup de couteau, et vous prenez la fuite, chargé de ses dépouilles.

—Voilà bien la scène hideuse de l'assassinat et du vol, n'est-ce pas ?... La voilà tout entière, cette scène qui devait, croyiez-vous, rester à jamais inconnue ! Heureusement Dieu veille, et met aux mains de la justice un flambeau qui ne s'éteint point !... Qu'avez-vous à répondre ?

Gilbert, pâle comme un mort, ne prononça pas une parole.

La stupeur et l'épouvante semblaient l'avoir changé en statue. Rien ne vivait en lui, sauf ses yeux égarés.

—Vous vous taisez ! reprit Roulleau-Duvernét avec un accent de triomphe, l'audace vous manque pour nier le crime ! Ah ! vous faites bien de garder le silence, car aucune dénégation ne prévaudrait contre l'éclatante vérité !... Nous avons, grâce au ciel, autre chose que des preuves morales, autre chose que des présomptions discutables !... Nous avons une voix que vous espériez muette pour toujours, et qui parle ! Le couteau meurtrier dont vous étiez armé a mal servi votre main tremblante... La blessure faite par vous n'était point une blessure mortelle ! L'homme que vous avez assassiné est vivant, et il vous accuse !

M. de Presle tressaillit comme tressaille un cadavre que touche l'étincelle électrique d'une puissante pile de Volta.

Une expression de joie inouïe rayonna sur son visage, et le juge d'instruction, stupéfait d'un résultat si différent de celui qu'il attendait, se demanda de la meilleure foi du monde si le prévenu perdait soudainement la raison.

—Ah ! cria Gilbert, le baron est vivant, et il a vu le voleur ? il a vu l'assassin ?... je suis sauvé, alors !

—Je vous dis qu'il vous accuse... murmura Roulleau-Duvernét tout à fait déconcerté.

—Il est possible qu'il m'accuse, et, puisque vous l'affirmez, monsieur, je le crois... répliqua le jeune homme, mais c'est qu'alors il a la fièvre, c'est qu'alors le délire égare sa raison !... qu'importe ? un jour arrive où la fièvre cède, où le délire s'envole, où le calme revient avec la mémoire... Ce jour-là, monsieur, vous saurez la vérité !... Le baron Worms est un mauvais mari, mais rien ne prouve qu'il soit un méchant homme, et quand même, se croyant bien à tort offensé mortellement, il nourrirait contre moi une irréconciliable haine, soyez certain, monsieur, qu'il est incapable d'une action infâme, et qu'il ne commettra point le crime de laisser les soupçons de la justice s'égarer sur un innocent... Je demande, j'implore une confrontation immédiate avec le baron... Ne me refusez pas cette grâce, je trouverai des paroles pour arriver à sa pensée à travers son délire, je sortirai de chez lui justifié... Ah ! monsieur, je vous en conjure, ne retardez pas d'une heure ce moment que je payerais de la moitié des années qui me restent à vivre.

Jamais embarras et déception ne furent plus complets que ceux de Roulleau-Duvernét.

Le baron Worms, nos lecteurs ne peuvent conserver l'ombre d'un doute à cet égard, était mort, hélas ! et bien mort.

Le digne magistrat avait cru faire un coup de maître en le ressuscitant pour les besoins de l'instruction.

Cette phrase à effet : *L'homme que vous avez assassiné est vivant, et il vous accuse !*... devait, selon lui, arracher au criminel un aveu immédiat.

Le succès, d'ailleurs, aurait selon toute apparence couronné ce plan ingénieux si Gilbe de Presles avait été véritablement coupable.

Son innocence faisait avorter la combinaison, et Roulleau-Duvernét, ne pouvant admettre cette innocence que battaient en brèche tant de preuves qui semblaient indiscutables, ne comprenait plus rien à l'attitude du prévenu. Volontiers il eût dit comme Jobin : *Cet homme est plus fort que nature !*...

Tout à coup il prit un parti.

—En face du cadavre de sa victime, pensa-t-il, il se trahira !

Puis il ajouta tout haut :

—Eh bien ! soit... Je consens à la confrontation que vous demandez...

—Oh ! merci, monsieur, merci !... Je suis sauvé !

Cinq minutes après, deux fiacres se dirigeaient vers l'hôtel du baron Worms.

Dans le premier se trouvaient le juge d'instruction et son greffier.

Le second renfermait M. de Presles, Jobin et un autre agent.

Depuis la veille une foule compacte stationnait en face de l'hôtel, quoiqu'il n'y eût absolument rien à voir : mais les foules sont partout ainsi.

Sur un ordre de Roulleau-Duvernét, la porte principale fut ouverte et les voitures pénétrèrent dans la cour, au grand désappointement des curieux.

Le magistrat et les quatre autres personnages montèrent au premier étage.

Le juge d'instruction fit signe à Jobin de retenir M. de Presles dans l'antichambre précédant l'appartement du banquier et franchit, seul avec son greffier, le seuil de cet appartement.

Nous avons dit que le corps inanimé du baron reposait sur le lit de la chambre à coucher.

Ce lit était en bois de rose et décoré de grands médaillons de porcelaine, illustrés de scènes galantes.

Une ample draperie noire galonnée d'argent cachait en ce moment ces peintures presque érotiques.

Tout autour du lit brûlaient des cierges dans de grands porte-flambeaux d'argent.

Le visage du mort conservait cette expression d'effarement et d'horreur constatée par nous au moment où le crime commis venait d'être découvert.

On avait essayé vainement d'abaisser les paupières. La

rigidité cadavérique les rendait rebelles, et les yeux largement ouverts, aux prunelles ternes et sans regards, offraient quelque chose d'effrayant.

Un mouchoir garni de dentelles, posé sur le cou du baron Worms, cachait l'effroyable blessure par où la vie s'était échappée.

Le juge d'instruction donna l'ordre de faire disparaître pour un instant les cierges et la draperie noire.

Il détacha les embrasses des rideaux des fenêtres, de manière à ne laisser pénétrer dans la chambre qu'un faible demi-jour qui, sous les tentures du lit, se changeait presque en obscurité.

Ayant achevé cette mise en scène, le magistrat envoya son greffier chercher Jobin, auquel il donna d'une voix basse de brèves instructions.

L'agent fit signe qu'il avait compris, quitta la chambre et revint aussitôt, amenant M. de Presles qui sentit une vive angoisse s'emparer de lui, tandis que sans transition il passait d'une lumière vive à une sorte de crépuscule.

Roulleau-Duvernet étendit la main vers le lit, en disant au vicomte :

—Le baron Worms est là... Approchez.

XV

M. de Presles marcha d'un pas ferme jusqu'au lit, et fouilla du regard les ténèbres à peine transparentes entretenues par les tentures abaissées.

Dans ce demi-jour sombre la forme du corps étendu se dessinait vaguement. Il était impossible de distinguer les traits du visage et sa pâleur sinistre.

Gilbert, au bout d'une ou deux secondes, se tourna vers le juge d'instruction et lui dit d'une voix très-basse :

—Il semble endormi... Peut-il m'entendre ?

Le magistrat resta muet.

—Monsieur le baron, reprit le jeune homme après un silence, écoutez-moi, je vous en conjure... Me reconnaissez-vous?... C'est moi... Gilbert de Presles... moi qu'on accuse d'un double crime dont vous savez que je suis innocent... moi qui viens, avec confiance, faire un appel suprême à votre loyauté...

Ayant murmuré ces paroles, le vicomte attendit, le cœur serré.

Rien ne vint interrompre le silence profond qui régnait dans la chambre.

—Au nom du ciel, monsieur le baron, répondez-moi... poursuivit Gilbert. Dites un mot, du moins, un seul mot qui me prouve que vous m'entendez...

Le juge d'instruction fit un signe.

Jobin et le second agent, prévenus d'avance, écartèrent à la fois les rideaux des deux fenêtres, laissant un flot de lumière inonder brusquement la couche funèbre.

Gilbert tressaillit.

La face marmoréenne du baron, ses yeux ouverts, ses prunelles vitreuses, disaient clairement la lugubre vérité.

Le jeune homme joignit les mains avec un sentiment d'inexprimable angoisses.

—Mais il est mort ! s'écria-t-il ; il est mort !

—Tué par vous !... répliqua Roulleau-Duvernet ; et d'un geste rapide enlevant le mouchoir qui cachait le cou du banquier, il ajouta : Reconnaissez-vous la blessure que vous avez faite ?

Un frisson convulsif secoua le corps de Gilbert, mais il ne détourna point ses regards fixés sur le cadavre, et pendant près d'une minute il le contempla tristement.

—Voilà votre victime ! reprit le juge d'instruction étonné de cette attitude. En sa présence osez-vous soutenir que vous n'êtes pas l'assassin ?

—Ainsi, balbutia M. de Presles, vous me tendiez un piège ! vous me croyiez si bien coupable que vous comptiez sur ma surprise et sur mon épouvante pour m'arracher l'aveu d'un crime dont la seule pensée me révolte !... Vous vous êtes trom-

pé, monsieur... Regardez-moi... Lisez-vous sur mon visage la terreur et le remords?... Suis-je donc à vos yeux un de ces criminels endurcis qui restent calmes, les pieds dans le sang ? Supposez-vous que si j'avais tué cet homme je tremblerais pas devant lui ? Eh bien ! c'est la main étendue sur son cadavre que j'affirme mon innocence !

Gilbert mit un genou en terre.

—Et si Dieu daignait faire un miracle, continua-t-il, s'il rendait pour un instant la parole à ces lèvres muettes, cette bouche à jamais fermée dirait que je suis innocent !...

—Audace sacrilège ! s'écria le magistrat.

—Fermeté d'une conscience pure, monsieur ! répliqua le vicomte en se relevant.

L'épreuve avait décidément échoué.

La confrontation donnait des résultats négatifs, en admettant même qu'on refusât de les considérer comme favorables à M. de Presles.

—Emmenez le prévenu... commanda Roulleau-Duvernet.

Gilbert, après s'être incliné devant le cadavre, se plaça de lui-même entre les agents et sortit avec eux de la chambre mortuaire.

—Non ! non ! et cent fois non ! se disait Jobin tout bas en descendant le grand escalier. Ce n'est pas ce jeune homme qui a fait le coup ! Mais qui est-ce ? Il faudra bien que je découvre le pot aux roses, et que je le découvre à moi tout seul, car le digne Roulleau-Duvernet, convaincu qu'il tient le coupable, ne m'aidera pas... au contraire...

En même temps, le juge d'instruction pensait :

—Rien ne le déconcerte... rien ne le trouble !... Le misérable est encore plus bronzé que je ne le croyais ! Comment le convaincre ? Il luttera jusqu'au bout !... Quelle organisation pour le crime !... Quelle énergie !... Quel sang-froid !... Une seule chose m'étonne, c'est qu'il ait laissé la lettre anonyme dans la main du cadavre... Et puis, qu'a-t-il fait de l'argent volé ? Enfin, s'il plaît à Dieu, l'instruction éclaircira tout cela.

Et il descendit avec son greffier derrière le prévenu et les agents.

Le bruit de l'arrivée du magistrat s'était répandu dans la maison de banque, ainsi que nous l'avons expliqué précédemment.

Roulleau-Duvernet, traversant la cour, fut abordé par un homme grand et mince, au teint mat, aux cheveux cuivrés, qui le salua et lui dit avec léger accent tudesque signalé par nous :

—Monsieur le juge d'instruction me fait-il l'honneur de me reconnaître ?...

—Vous êtes, si je ne trompe, le caissier de la maison Worms ?... répliqua le magistrat.

—Frédéric Muller, oui, monsieur.

—M'apportez-vous quelques renseignements sur la triste affaire qui nous occupe ?

—Malheureusement non... Je viens solliciter de vous une faveur.

—Laquelle ?

—Vous avez interdit formellement l'entrée de la pièce où le crime a été commis... Or, dans le bureau de cette pièce se trouve un papier couvert de chiffres, une sorte de brouillon que je devais transcrire le lendemain et qui m'est indispensable pour l'établissement de ma comptabilité... Je vous demande l'autorisation de prendre ce papier.

Roulleau-Duvernet appela Jobin.

L'agent de la sûreté était déjà monté en voiture avec M. de Presles et le second policier.

Il s'empressa de descendre et d'accourir.

—Jobin, lui dit le magistrat, quand vous aurez reconduit le prévenu à la Conciergerie, vous reviendrez ici ; vous introduirez monsieur dans la pièce fermée sur votre demande, et dont voici les clefs, et vous assisterez à la recherche qu'il fera d'un papier nécessaire à l'établissement de ses comptes...

—Oui, monsieur le juge d'instruction, répliqua le détectif en prenant les clefs avec un vif sentiment de joie, et en atta-

chant sur le caissier un regard inquisiteur que Frédéric Muller soutint d'ailleurs avec un calme parfait.

— Dans le plus bref délai possible je serai de retour, monsieur, dit-il à ce dernier, et tout à votre disposition. . .

Trois quarts d'heure plus tard le magistrat, réinstallé dans son cabinet, faisait amener devant lui madame Worms dont le visage décomposé, les yeux rougis, la beauté touchante encore par sa pâleur mortelle et les larmes qui coulaient sur ses joues, lui inspirèrent une compassion involontaire. Mais il se raidit contre cette émotion ; il se dit que cette feinte douleur n'était qu'un masque d'hypocrisie, et il commença son interrogatoire.

Cet interrogatoire fut court, et nous n'en reproduisons d'ailleurs que la partie la plus importante.

— Comment vous nommez-vous ? demanda tout d'abord le juge d'instruction.

— Valérie Worms. . .

— Votre nom de famille ?

— Laugier.

— Votre âge ?

— Vingt et un an.

— Où êtes-vous née ?

— A Paris.

— Depuis quand êtes-vous mariée ?

— Depuis deux ans.

— Vos parents vivent-ils encore ?

— Je suis orpheline.

— Avez-vous apporté en mariage au baron Worms une fortune considérable ?

— Non, monsieur, pas même une fortune modeste. . . J'étais pauvre. . . tout à fait pauvre. . .

— Votre mariage fut donc un mariage d'inclination ?

— Du côté de mon mari, oui, monsieur. . .

— Où M. Worms vous avait-il connue ?

— Dans la famille d'un grand industriel de ses amis, dont j'élevais les filles. . . J'avais seize ans quand mon père mourut, me laissant pour tout héritage une éducation très-sérieuse que j'utilisai en me faisant institutrice. . .

— M. Worms vous reconnut-il au contrat de mariage un apport dotal ?

— Un apport de trois cent mille francs, oui, monsieur. . . Il me donna en outre des bijoux d'une grande valeur.

— Ces agissements témoignaient, vous en conviendrez, d'un désintéressement remarquable. . .

— Je suis loin de le nier. . .

— Et cependant vous n'aimiez pas votre mari ?

— J'avais pour lui beaucoup de reconnaissance, mais point d'amour, c'est vrai.

— Pourquoi l'avez-vous épousé, alors ?

— Eh ! monsieur, quelle jeune fille dont le cœur est libre, et le mien l'était, refuserait d'échanger une situation précaire et dépendante, pleine d'humiliations et de soucis, contre la position brillante qui m'était offerte ? Savais-je d'ailleurs, dans mon inexpérience de la vie, si ma reconnaissance ne deviendrait pas un jour une affection plus vive ?

— Depuis quand connaissez-vous le vicomte Gilbert de Presles ?

Le pâleur livide de la baronne fit place à une rougeur ardente.

Ce fut en cachant son visage empourpré dans ses petites mains que la pauvre femme balbutia :

— Le vicomte de Presles était un des familiers de la maison de M. Worms. . . Je le connais depuis mon mariage.

— Et, profitant de son intimité avec votre mari et de la confiance que lui témoignait ce dernier, M. de Presles vous a fait la cour ?

— C'est-à-dire qu'il est devenu pour moi le plus dévoué, le meilleur des amis. . .

— Vous prétendez qu'entre le vicomte et vous il n'existait que de l'amitié ?

— Une amitié pure et fraternelle, oui, monsieur. . .

— Vous aviez cependant tous deux des rendez-vous nocturnes ?

La baronne baissa la tête et garda le silence.

— Il faut répondre. . . reprit le juge d'instruction.

— Des rendez-vous bien rares. . . bien courts. . . et dans le jardin seulement. . . jamais chez moi. . . jamais. . . dit Valérie d'une voix faible comme un souffle.

— Le vicomte tenait de vous une clef de la petite porte du jardin ?

— Oui, monsieur.

Ici furent adressées à la jeune femme plusieurs questions inutiles à reproduire, relatives à la clef, à la fréquence des rendez-vous, et à ce fait, inadmissible selon le juge d'instruction, que M. de Presles n'avait jamais, pendant la nuit, franchi le seuil de l'hôtel.

— Vous aviez, paraît-il, à vous plaindre de votre mari ? continua Roulleau-Duvernet.

— Je ne me plains pas ! s'écria vivement Valérie. Non ! oh ! non, je ne me plains pas ! Le baron m'avait donné la fortune et une position honorable. . . Que me devait-il de plus, et de quel droit me plaindrais-je ? . . .

— Si M. Worms n'avait pas eu des torts graves à votre égard, comment expliqueriez-vous, comment tenteriez-vous de justifier votre fuite ? . . .

— Eh ! monsieur ! je ne cherche ni à l'expliquer, ni à la justifier. . . En quittant la maison de mon mari j'ai été bien coupable, je le reconnais. . . Mais coupable de folie seulement. . . innocente de toute trahison. . .

— M. de Presles, devant vous accompagner à l'étranger, avait à faire des préparatifs. . . Quand le projet de départ a-t-il été arrêté entre lui et vous ?

— Deux jours avant son exécution.

— Vous aviez certainement la crainte d'être poursuivie. . . Comment n'avez-vous point quitté Paris par un train de nuit, ce qui vous donnait la chance de franchir la frontière avant que votre disparition fût constatée ? . . .

— Il arrivait parfois à M. Worms de passer chez moi lorsque, vers minuit il rentrait à l'hôtel. . . il pouvait en être ainsi ce jour-là. . .

— N'est-ce pas le vicomte de Presles qui a insisté pour que votre fuite n'eût lieu qu'après le retour du baron ? . . .

— Non, monsieur. . . Le vicomte de Presles n'avait d'autre volonté que la mienne. . .

— A quelle heure, ce soir-là, est-il venu vous prendre ?

— Il est entré dans le jardin un peu avant minuit. . . Il s'est avancé jusqu'au perron d'une porte de dégagement que j'ouvrais depuis l'intérieur. . . Je l'ai rejoint à minuit et quelques minutes.

— Où était le baron, en ce moment ?

— Dans son appartement. Je ne suis descendue qu'après l'avoir entendu rentrer chez lui.

— Et vous avez gagné sur-le-champ la voiture qui vous attendait.

— Oui, monsieur.

— Et là, vous avez attendu que le vicomte vint vous retrouver ?

— Non, monsieur. . . M. de Presles était avec moi et ne m'a point quittée.

— Il vous a quittée, madame.

— Je vous affirme le contraire. . .

— Il vous a quittée, vous dis-je. . . Il vous a quittée pendant le temps nécessaire pour voler votre mari après l'avoir assassiné ! . . .

Le juge d'instruction avait à peine prononcé ces mots terribles que madame Worms se leva, les yeux égarés, livide, effrayante.

— Volé. . . assassiné. . . répéta-t-elle d'une voix rauque, qui s'étranglait en passant dans sa gorge. Et c'est lui qu'on accuse ! lui, Gilbert !

Elle fit un geste de folle, puis, battant l'air de ses deux bras comme pour chercher un point d'appui qu'elle ne trouva pas, elle tomba sur le parquet, raide et sans connaissance.

XVI

Tandis que cette scène dramatique se passait dans le cabinet du juge d'instruction, Jobin regagnait rapidement l'hôtel du baron Worms, et prévenait le caissier qu'il était prêt à l'accompagner.

—Je vous suis, monsieur, répondit Frédéric Muller, et je n'abusai pas de votre temps... Une minute me suffira pour opérer la recherche en question.

—Guidez-moi, je vous prie...

—Le cabinet où se trouve la caisse à deux portes, sans compter celle de l'escalier dérobé conduisant chez mon regretté patron... L'une de ces portes donne sur les bureaux, il nous suffira de les traverser pour l'atteindre... Avez-vous la clef?...

—Oui.

—Venez donc.

L'agent ouvrit, et s'effaça pour laisser entrer Frédéric Muller en l'observant, non avec défiance (il n'avait aucune raison de le soupçonner) mais avec cette curiosité inquiète toujours aux aguets chez un policier par vocation.

Le caissier franchit le seuil et s'arrêta en face d'une immense tache d'un brun rouge maculant le tapis et indiquant la place où M. Worms était tombé mort.

Sa figure pâle et fatiguée prit une expression de tristesse profonde. Ses paupières devinrent humides.

—Que de sang! murmura-t-il, pauvre baron!... si jeune encore... si riche... si heureux... et finir ainsi! Quel malheur!

Il essuya ses yeux et baissa la tête.

—Le meurtrier est deux fois coupable! dit sentencieusement Jobin. L'homme qui laisse après lui de tels regrets devait être bon...

—Il l'était pour moi... répliqua le caissier. et si d'autres avaient à se plaindre de lui, je ne veux même pas le savoir.

—Sentiment qui vous honore!... reprit le détectif. M. le substitut et M. le juge d'instruction vous ont d'ailleurs apprécié tout d'abord... Permettez-moi d'ajouter que mes sympathies les plus vives vous sont également acquises... On va sans doute vous nommer liquidateur?...

—Je l'ignore, mais c'est possible... c'est même probable... Personne ne connaît mieux que moi les affaires de la maison Worms.

—Ces affaires étaient bonnes?

—Magnifiques. Les héritiers du baron trouveront des millions nets et liquides... sans parler des capitaux engagés dans plusieurs spéculations excellentes. Mais ce sont là, monsieur, des choses dénuées d'intérêt pour vous. Je vais vous rendre libre en prenant sans retard le document qui m'est nécessaire.

Le bureau de Frédéric Muller, un grand bureau d'acajou massif faisant face à la caisse, s'adossait à la muraille, immédiatement au-dessous d'un guichet fermé par un grillage en cuivre découpé, et par une petite porte mobile.

De chaque côté du guichet se superposaient des casiers étiquetés.

Sur le bureau se voyaient un large buvard, un encrier à pompe, une petite presse à papier, etc, etc.

Un vaste tiroir occupait toute la largeur du meuble. Audessous, à droite et à gauche, s'étagaient des tiroirs plus petits.

Frédéric Muller s'assit dans le fauteuil garni de basane verte qui était son siège habituel, et attirant à lui successivement deux ou trois des casiers étiquetés, il en explora le contenu.

Jobin, debout à côté de lui, ne le perdait pas un instant de vue, tout en affectant un air de distraction insouciant.

—Où donc ai-je mis cette feuille? murmura le caissier se parlant à lui-même, mais assez haut pour être entendu; l'événement fatal m'a causé un trouble si grand que ma mémoire, habituellement infailible, me fait aujourd'hui défaut...

—Prenez votre temps, monsieur, dit le policier, rien ne presse...

Frédéric Muller repoussa les casiers et ouvrit un buvard,

rempli de lettres dépliées et de feuilles volantes qu'il parut examiner avec le plus grand soin.

—Ah! s'écria-t-il tout à coup en mettant la main sur un papier couvert de chiffre. Ce que je cherchais! Voyez monsieur...

Il tendit le papier à Jobin qui, après y avoir jeté les yeux le lui rendit en disant:

—Pour moi, c'est un grimoire... Mais, où je ne vois goutte, vous verrez clair... C'est l'essentiel... Vous tenez votre document... Nous n'avons plus rien à faire ici, n'est-ce pas?

Le caissier, au lieu de répondre affirmativement, tira de sa poche une petite clef, l'introduisit dans la serrure du principal tiroir et dit:

—J'ai là-dedans quelques papiers qui ne regardent point la maison... des lettres absolument personnelles. Il m'est permis de les emporter, je suppose?

Il allait ouvrir.

Jobin lui mit la main sur le bras, en répliquant avec vivacité:

—Non pas!... bigre!... non pas!... Rien ne doit sortir d'ici, rien absolument, sauf la feuille que vous tenez.

—J'ai l'honneur de vous répéter, monsieur, qu'il ne s'agit point de papiers d'affaires, mais de correspondances intimes... reprit le caissier.

—J'ai parfaitement compris et je suis convaincu de l'exactitude absolue de votre assertion... Mais une consigne est sacrée pour le soldat, et je suis un soldat de la justice, moi qui vous parle!... J'ai une responsabilité, que diable!... et une conscience aussi!... Ayez un mot du juge d'instruction qui m'autorise, et je vous laisserai emporter la maison si vous voulez.

Une contraction involontaire des muscles de la face creusa une ride profonde entre les sourcils de Frédéric Muller, qui répondit cependant avec un naturel parfait:

—Très bien, monsieur... Je n'insiste plus...

—Tant mieux, répliqua Jobin, car autant vaudrait essayer de persuader à une muraille qu'elle n'est point à l'alignement. Je suis une machine, moi, monsieur... rien autre chose... Soyez d'ailleurs tout à fait certain que vos secrets seront respectés...

—Mes secrets!... répéta Muller, je n'en ai aucun...

—Enfin, vos lettres personnelles et vos papiers intimes... Aucun regard curieux ne les effleura... Gardez la clef du tiroir... M. le juge d'instruction vous la demandera en temps et lieu, s'il juge convenable, ce dont je doute, d'ouvrir ce meuble en votre présence.

Le caissier se leva silencieusement et suivit Jobin.

Ce dernier remarqua, non sans quelque surprise, que si la physionomie de Muller restait calme, ses narines dilatées offraient les indices d'une contrariété violente.

Les deux hommes quittèrent la chambre où le crime avait laissé ses traces sanglantes.

Le policier referma la porte, Frédéric Muller alla reprendre sa place dans les bureaux, et Jobin s'empressa de rejoindre l'un des agents chargés d'exercer dans l'hôtel une surveillance assidue.

—Ordre supérieur! lui dit-il. Cours chez le serrurier le plus proche... Montre-lui ta carte et amène-le ici avec toi, muni muni des instruments nécessaires pour ouvrir une serrure compliquée, sans rien fausser et sans rien forcer... Explique-lui qu'il ne s'agit point d'une porte, mais d'un tiroir.

—Oui, monsieur Jobin... j'y vole...

—Allons, file! il faut être revenu dans dix minutes...

Tout en attendant le retour de son collègue et du serrurier, le détectif reprit le chemin de la pièce qu'il venait de quitter et dans laquelle il se proposait de rentrer, mais cette fois sans traverser les bureaux.

Il marchait la tête basse, en murmurant:

—Saperlipopette! comme dit cet excellent Roulleau-Duvernoy, brave homme et digne juge d'instruction, mais plus têtue que quinze mulets, ce que je vais faire est illégal au premier chef! Une perquisition sans commissaire, sans ordre du par-

quet, il y a là de quoi motiver cent fois un dégommeage immédiat, précédé d'un galop monstre ! Mais bah ! l'intention fait tout... j'agis pour le bon motif ! je viole la loi, c'est vrai, mais dans l'intérêt de la justice... Si j'échoue et qu'on le sache, je serai bon à pendre et à ne pas dépendre !... Si j'obtiens, au contraire, un résultat inattendu, on me proclamera grand homme !... oui, grand homme ! Ainsi va le monde...

Il tourna et retourna ces idées dans sa cervelle, puis toujours se parlant à lui-même, il ajouta :

—Ce caissier avait beau faire... son inquiétude était visible... Il veillait sur son regard et composait son attitude, mais on ne pense pas à tout... sa narine gonflée trahissait quelque chose de louche... Qu'y a-t-il donc dans ce tiroir ?...

Jobin entra. Il alla s'asseoir sur le fauteuil de basane verte, il ouvrit machinalement le buvard placé sous ces coudes et par conséquent sous ses yeux, et, tout en continuant à monologuer, il en examina presque distraitemment le contenu.

Soudain il tressaillit, et, poussant une sourde exclamation, il saisit un papier bleuâtre sur lequel rien n'était écrit, et il l'examina sur toutes ses faces avec une attention dévorante.

Ce papier, de la dimension d'un in-octavo, à peu près, était indiscutablement la moitié ou le quart d'une feuille plus large dont il avait été séparé sans précautions et d'une façon précipitée, car la coupure, au lieu d'être nette, offrait sur toute sa longueur des irrégularités que nous pourrions appeler des dents de scie.

Jobin chercha sur le bureau et trouva sans peine le couteau à papier.

Il était en bois noirci simulant le vieux chêne, de ceux qu'on fabrique par grosses dans certaines parties de la Suisse. Quelques rudiments de sculpture en décoraient le manche. La lame n'offrait de tranchant que d'un seul côté.

L'agent prit dans le buvard un carré de papier blanc, le plia en deux et, se servant du dos du couteau pour opérer la section, obtint des dentelures exactement pareilles à celles de la lettre anonyme et de la demi-feuille découverte par lui une minute auparavant.

—Plus de doute !... dit-il alors presque à voix haute. C'est ici même qu'a été tendu le piège où devait se prendre le baron Worms. C'est dans cette pièce que le billet accusateur a été écrit par quelqu'un qui connaissait bigrement bien les habitudes de la maison...

Il plaça le carré bleuâtre entre son œil et la lumière du jour, et vit se dessiner en transparence sur le fond azuré de la pâte les caractères formant ces mots : *vie d'Essoime*.

—PAPETERIE D'ESSONNE... reprit Jobin, je parierais ma tête contre cinquante centimes que dans le filigrane de la lettre anonyme je trouverai les six lettres faisant : *papete*, qui manquent ici, et que les dentelures des deux papiers se raccorderont... Je tiens évidemment quelque chose ! J'ai le nez sur une piste... Le bout du fil conducteur est dans mes mains... il ne s'agit que de savoir le suivre...

Jobin s'occupait à serrer avec soin dans son portefeuille le fragment de papier bleu, quand l'agent en sous-ordre revint avec un ouvrier serrurier muni de son trousseau de clefs de toute espèce et de crochets de toute nature.

Les serrures du bureau n'offraient rien de particulièrement compliqué.

Au bout de cinq minutes, les tiroirs étaient ouverts, et il suffisait d'un coup d'œil à Jobin pour s'assurer qu'ils ne contenaient qu'un nombre très-restreint de lettres et de notes.

—Voilà qui va bien, mon brave, dit-il à l'ouvrier en lui glissant une pièce de cent sous dans la main, allez boire un bock à ma santé et revenez dans une heure pour remettre tout cela en ordre.

Aussitôt seul avec son subordonné le détectif déplia l'une après l'autre et parcourut du regard les lettres adressées au caissier de la maison Worms.

Ces lettres, les premières du moins, relatives pour la plupart à de minuscules affaires privées, étaient si prodigieusement insignifiantes que Jobin s'écria tout à coup avec un désappointement manifeste :

—Sapristi ! mais je fais chou blanc, moi !... Quelle idée drôle avait ce Muller de tenir à ces paperasses !

Enfin, tout au fond d'un tiroir, il trouva deux petites liasses très-minces, attachées, l'une avec ficelle rouge, l'autre avec un ruban.

Une odeur prononcée de mauvais tabac s'échappait de la première ; un parfum pénétrant d'ess-bouquet s'exhalait de la seconde.

La septième partie a pour titre : SCENE DE MÉNAGE.

TOUT A FAIT NOUVEAU The CLEVELAND COMBINATION CAP

Enregistre à Ottawa,
le 11 Août,
par Jas. Colemann,
Montreal.

Cette Coiffure a obtenu
la médaille de bronze et
un diplôme d'honneur à
l'Exposition de Toronto



CASQUE



CHAPEAU



TURBAN

TROIS COIFFURES DANS UNE SEULE.

Peut être portée comme Casque, comme Chapeau et comme Turban. C'est la coiffure d'hiver la plus belle, la plus distinguée et la plus commode que l'on puisse désirer. Les dames sont respectueusement invitées à venir la voir.

J. R. BOURDEAU

97, RUE ST-LAURENT

EUARD & MACDONALD

FABRICANTS DE

POELES, FOURNAISES

et Ustensiles de Cuisine en Fer en général.

Ouvrages de PLOMBIER, FERBLANTIER et RÉPARAGE DE
POELES promptement exécutés.

LE POT "JEWELL RANGER"

EN FORME DE CERCLE, EST LE MEILLEUR DU MONDE
ENTIER.

244—Rue Saint-Jacques—244

MONTREAL

PRIMES

POUR LES PROCHAINS SIX MOIS

—TIRAGE DANS LE MOIS D'AVRIL 1889—

1re Prime	-	-	-	-	\$100.00
2e	"	-	-	-	50.00
3e	"	-	-	-	20.00
4e	"	-	-	-	12.50
5e	"	-	-	-	10.00
6e	"	-	-	-	5.00
7e	"	-	-	-	2.50
100	"	de \$1.00	-	-	100.00
Total	-	-	-	-	\$300.00